

Nam

**NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE** +
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Mensuel indépendant
d'informations militaires

N° 09-10 | décembre 2015

Paraît 6 fois par année
42^e année - Fr. 5.--



ESPO VERBANO: IL TUO ESERCITO / TON ARMÉE
Une belle exposition de la br inf mont 9 à Locarno

pages 20-21

Chronique fédéral
**Paris: Non au
terrorisme**

6

Manifeste de Lilienberg
**Pour une défense
nationale forte**

8

www.groupe-giardino.ch
**DEVA: moratoire
immédiat**

11

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
Conseil juridique,
Conseil en matière de succession



fidexaudit sa
chemin de mornex 2
case postale 598
CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE  FIDUCIAIRE  Membre indépendant de

artgraphic cavin sa

PANTONE®
VERT TENDRE

LES
COULEURS
DE LA VIE...

www.imprimeriecavin.ch

1^{re} imprimerie suisse à avoir obtenu la marque Imprim'Vert
Certifiée FSC depuis 2007

swiss made 

Compétence pour protection et sécurité



PIRANHA



EAGLE



DURO

Defense Solutions for the Future

GENERAL DYNAMICS
European Land Systems–Mowag



Sommaire

Photo de première

L'exposition à Locarno a attiré un nombreux public qui a pu toucher l'équipement d'un bataillon d'infanterie et s'informer sur le métier de militaire.

Or donc... **4**

«Le poids des mots, le choc des photos»... la célèbre devise du Paris Match de 1949 reprend, après les attentats de Paris, toute sa signification.

Avec Nam **5**

Le rédacteur en chef de **Nam** prend la plume pour parler de nous, la revue et l'Association de la revue.

La Chronique de MMG **7**

Le talweg, description, signification et origine de ce nom qui figure en bonne place dans tous les dictionnaires.

Nouvel avion de combat **9**

Le retour de l'oncle Sam avec le F-35 Lightning II de l'avionneur américain Lockheed Martin, constructeur du F-16.

Interview **10**

Le div Jean-François Corminboeuf, attaché de défense (AD) à Paris.

Nominations, mutations **12**

Mutations de plusieurs sous-officiers supérieurs et officiers supérieurs avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Promotions **13**

Cérémonie de promotion de l'école de recrues de l'infanterie 3 à Estavayer-le-Lac.

ESCA **14**

Un 40e anniversaire de l'Ecole des sous-officiers de carrière (ESCA) à Hérissau.

Br inf 2 **15**

Traditionnelle rencontre annuelle des officiers de la Br inf 2.

ASSO **23**

Retour sur l'Assemblée des délégués à Yverdon-les-Bains.

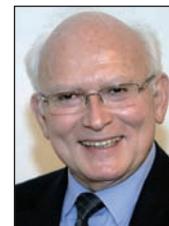
La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel Notre armée de milice, Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.
Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.



Member of the European Military Press Association (EMPA)

Hallucinant !



Dans une récente interview donnée au Temps du 1^{er} juin 2015, le Brigadier Denis Froidevaux, président de la SSO demande que notre armée dispose des moyens d'affronter les nouveaux périls. En d'autres termes, il réclame que le budget de l'armée soit davantage pris en considération. Et de relever qu'en 1980, la part du budget fédéral affecté à la défense nationale était de quelques 20% alors qu'en 2013 elle s'élevait à 7%, soit une diminution de l'ordre de 13%. En parlant chiffres, cela signifie l'octroi d'un financement de 20 milliards sur quatre ans, soit 0,8% du produit intérieur brut. On relèvera d'emblée qu'il va de soi que l'armée devrait avoir les moyens nécessaires à la mission qui lui est fixée par la Constitution. A moins qu'on ne nie la nécessité de l'existence de l'armée. A cet égard, les temps ne sont guère propices à songer à son abandon. Chacun sait que le conflit qui divise les Etats-Unis et la Fédération de Russie en est au stade d'un important développement des arsenaux de l'un et de l'autre, que l'Europe n'a guère que la parole pour essayer de s'imposer et que les conflits ouverts n'ont jamais été aussi nombreux dans notre hémisphère. L'afflux massif de réfugiés est une des conséquences probables des interventions occidentales, américaines en Irak et alliées en Afrique du Nord, comme aussi l'impossibilité éternelle à régler le conflit entre Israël et ses voisins. Il accroît les populismes en Europe avec tous les germes de dérapage que cela comporte. La demande du Président de la SVO devrait par conséquent apparaître comme allant de soi. Par ailleurs, sa démarche attire l'attention sur les nouveaux périls. On attend aussi que l'on définisse la façon de se défendre contre ces nouvelles menaces. On le répète inlassablement. Il faut avoir du temps mignon pour chercher les réponses. Le citoyen électeur et votant est accaparé par sa famille et son travail. Il n'est pas un spécialiste et pourtant c'est à lui qu'on demande son avis lorsqu'il faut désigner ses représentants ou se prononcer sur une dépense. La communication devrait être meilleure. Ce n'est au demeurant pas la partie la plus onéreuse de la défense nationale. Le refus d'acheter les Gripen a été interprété par les pacifistes comme la démonstration que le peuple suisse n'est plus favorable au maintien de son armée. Au contraire, les études et sondages d'opinions comme les votations récentes sur la volonté de défense démontrent que le peuple est d'avis qu'une armée forte est nécessaire. Nul doute que le Parlement récemment sorti des urnes saura se préoccuper des vraies questions et que les journalistes, particulièrement ceux qui s'expriment aux heures de grande écoute sur les ondes de la radio, sauront se focaliser sur les vraies questions. Au lendemain des élections fédérales, le départ éventuel d'une conseillère fédérale, aussi excellente soit-elle d'ailleurs, était la seule question agitée en permanence sur les ondes. Les problèmes liés au franc fort, à l'emploi, au chômage, etc étaient relégués à l'arrière-plan. C'était un peu décevant.

Lt-col P.-A. Treyvaud

Tout-terrain

Remise à neuf coûteuse

L'armée veut faire restaurer 1900 tout-terrain de type Duro. Selon SonntagsBlick, 500 millions ont été prévus à cet effet. Comme le calcule l'hebdomadaire, le coût des réparations se monte à 263 000 frs par véhicule en moyenne. Or, le prix d'un Duro neuf, lors de l'achat dans les années 1990, était de 144 000 frs. Le Département de la défense n'a pas souhaité prendre position invoquant le fait que le programme n'a pas été approuvé par les Chambres.

Armement

Baisse sur neuf mois

Sur les neuf premiers mois de l'année, la Suisse a exporté moins de matériel de guerre que durant la même période de l'année passée. La baisse concerne surtout les pays voisins. Les ventes ont en revanche augmenté en Inde, en Roumanie et en Afrique du Sud. Entre janvier et septembre, l'industrie suisse de l'armement a exporté des biens pour 134 millions de francs, soit 30 millions de moins qu'en 2014 pour la période sous revue. C'est ce que révélait le 27 octobre 2015 la statistique publiée par l'Administration fédérale des douanes. Les exportations ont surtout diminué dans les pays voisins, à l'image de l'Allemagne, où le montant s'est élevé à 84,5 millions de francs, soit 33 millions de moins que l'année précédente. L'Italie, la France, la Suède et l'Espagne ont aussi connu un net recul.

Avions de combat

Finis pour les civils

Les Forces aériennes suisses tirent les leçons de l'accident du F/A-18 survenu il y a un mois en France. Elles renoncent avec effet immédiat et pour une durée indéterminée à transporter des civils dans des avions de combat. Politiciens, célébrités et autres journalistes ne prendront plus place dans des jets de l'armée. Invités par les forces aériennes, quatre d'entre eux avaient participé à de tels vols en 2014 et six jusqu'ici cette année a expliqué le 19 novembre l'armée à l'émission 10vor10 de la télévision publique alémanique SRF, dans un échange de courriels que l'ATS a pu consulter.

Le poids des mots, le choc des photos



Or donc voilà que, en ces temps de mort, la célèbre devise du magazine hebdomadaire français Paris Match de 1949 reprend toute sa signification: «Le poids des mots, le choc des photos». Au cœur de la tourmente politico-médiatique que nous vivons depuis ce vendredi 13 novembre au soir, peut-être convient-il de s'arrêter quelques instants et de réfléchir au double message de cette devise - oh! combien de fois répétée.

Paris, vendredi 13 novembre 2015, 21h17, puis 21h30 puis encore 21h47... L'horreur, l'insupportable, la mort envahissent nos smartphones, inondent nos radios et nos télévisions. Et voilà que, «en direct», «live», nous vivons ces minutes de folie meurtrière. Des minutes qui frappent nos esprits parce que ce qui se passe à Paris, c'est à côté, c'est là où nous connaissons un peu, peut-être... Faut-il alors juste se souvenir que, la veille, le 12 novembre 2015, là-bas, à Beyrouth, au Liban, deux attentats-suicide faisaient plus de 40 morts et quelque 250 blessés. Des actes de barbarie au cœur du quartier chiite de Burj El Barajneh revendiqués par le même Etat islamique. Mais il est vrai, dira-t-on en raccourci, que là-bas, on connaît, on est habitué, on vit avec... Tandis que chez nous...

Et c'est la première partie de nos réflexions: «le choc des photos». Les vidéos d'amateurs, les images des caméras de surveillance, les instantanés des curieux, tout s'affiche, quasi immédiatement. Sans recul, sans triage, sans analyse, sans censure. Tout au plus, l'une ou l'autre autorité demandera à l'un ou l'autre réseau social de ne plus publier telle photo, tel reportage. C'est le choc des photos face

auquel il est légitime de s'interroger: qu'apportent ces images de violence, ces sons d'armes automatiques, ces corps ensanglantés, troués, déchiquetés, ces portraits en gros plan de policiers masqués, casqués, bouclier ou arme de poing en main?

Et c'est la seconde partie de nos réflexions: «le poids des mots». Quelques minutes, quelques heures plus tard, l'Autorité politique, puis judiciaire commentent les événements. Les mots claquent: «Nous sommes en guerre.» «L'état d'urgence est proclamé.» Puis, au fil des jours et des analyses politico-médiatiques, le langage s'enrichit de déclarations qui témoignent de l'impuissance à répondre à pareils actes. «Il faut fermer les frontières.» «Il faut déchoir de leur nationalité ceux qui...» «Il faut interdire les mosquées et les prêches de leurs imams.» Mais en même temps, les mêmes voix s'élèvent pour parler «de cohésion nationale», «d'unité», «de mission quasi divine de vengeance». Qu'importe les contradictions. «Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse» serait-on presque tenté de dire - en saluant au passage l'écrivain romantique français Alfred de Musset.

Ce choc des photos m'interpelle: car ces photos appellent la banalisation.

Ce poids des mots m'interpelle: car leur inadéquate utilisation sème la confusion, leur imprécision génère des tensions.

Après Beyrouth et Paris, et avant..., c'est vrai, les faits sont avérés, ils sont terribles. Oui, j'accepte l'émotion mais je refuse la récupération.

Jean-Luc Pillier

Procédure pénale militaire

Conseil fédéral favorable à l'extension des droits des lésés

Avec sa prise de position au sujet de l'initiative parlementaire «Extension des droits des lésés dans la procédure pénale militaire», le Conseil fédéral approuve les propositions visant à l'amélioration de ces droits, adoptées par la Commission des affaires juridiques du Conseil national le 25 juin 2015.

Les droits de participation dont disposent les lésés en procédure pénale militaire sont aujourd'hui moins étendus que ceux prévus par le Code de procédure pénale (CPP) pour la procédure pénale ordinaire. Le procès pénal qui a suivi le drame de la Jungfrau de 2007 a montré que, en ce qui concerne les droits de partie des personnes lésées, le droit en vigueur ne satisfaisait plus à toutes les exigences d'un

code de procédure pénale moderne.

Avec la révision partielle de la Procédure pénale militaire du 23 mars 1979 (PPM), les lésés doivent pouvoir jouir désormais des mêmes droits que ceux qui sont garantis dans le CPP: Le dossier retourne à la Commission des affaires juridiques du Conseil national où il sera traité dans le courant du mois prochain en vue des débats au plenum.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN
Joyeuses Fêtes !!!

Nam

NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et
sections de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

Parution: 6 fois par an
avec quatre numéros doubles

Administration-rédaction
Heures d'ouverture des bureaux
Lundi à vendredi: 9h - 12h + 14h - 17h
Tél. + fax 024 426 09 39

Journal «Notre Armée de milice»
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

E-mail: namjhs@bluemail.ch

Administrateur - Rédacteur en chef:
adj sof Jean-Hugues Schulé

Prix de vente
Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

Compte de chèques postaux: 20-3969-9
IBAN: CH30 0900 0000 2000 3969 9
BIC: POFICHBEXXX
N° TVA: CHE 108.221.284

Réception des annonces:
Nam - Notre Armée de milice
Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax 024 426 09 39

Tarif d'insertion:

| | | |
|--------------------------------|-----------|----------------|
| 1/1 page | 190 x 258 | 1 x Fr. 1450.- |
| 1/2 page | 190 x 127 | 1 x Fr. 780.- |
| 1/4 page | 90 x 127 | 1 x Fr. 400.- |
| 1/8 page | 90 x 60 | 1 x Fr. 200.- |
| 1/16 page | 90 x 28 | 1 x Fr. 100.- |
| Page couleur | | + Fr. 450.- |
| Page quadrichromie | | Fr. 2500.- |
| Publicité sous texte (réclame) | | + 25% |
| Emplacement prescrit | | + 20% |

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Procédé d'impression: Format:
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Encarts: prix indicatifs
Veuillez demander une offre individuelle.

Impression:
Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37
1422 Grandson

Merci de communiquer vos changements d'adresse à: namjhs@bluemail.ch ou par courrier, la poste ne nous indiquant plus les changements d'adresses.

Adressage et expédition:
BVA Lausanne

Les parutions de
«Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3, N° 4/5, N° 6, N° 7/8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité et la matière rédactionnelle.

Parlons de nous!

C'est le 26 octobre qu'a eu lieu l'assemblée générale de l'Association de la revue Notre armée de milice au restaurant de la Plage à Yverdon-les-Bains, présidée par M^e Paul-Arthur Treyvaud.

Après les souhaits de bienvenue, l'ordre du jour en 8 points a été passé en revue avec l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2014, rédigé par Mme le capitaine Danielle Nicod.

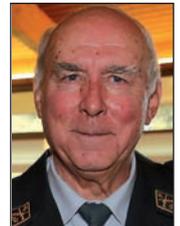
Le rapport du président Me Treyvaud a fait ressortir que c'était le vendredi 17 octobre 2014 que le 40^e anniversaire de la revue **Nam** a été célébré à Yverdon-les-Bains. (**Nam** 7-8 septembre 2014 et **Nam** 9-10 décembre 2014). Le président a relevé particulièrement: «1974 - 2014, la revue **Nam** a eu 40 ans. Un bel exploit et de la ténacité de la part des responsables de cette publication. Tout n'a pas été facile, mais grâce aux membres du comité et aux fidèles abonnés et annonceurs le cap a été maintenu, même si nous sommes encore dans les chiffres rouges». M^e Treyvaud a aussi remercié très sincèrement la commission de rédaction et les rédacteurs qui ont fait un merveilleux travail de recherches. Cette très belle journée du 40^e a été rehaussée par la présence de nombreuses personnalités, officiers généraux et fidèles abonnés et soutiens de **Nam**. Le débat animé par José Bessard a aussi été un moment fort de cette rencontre.

Il a été fait mention que la recherche de publicité est toujours difficile, les entreprises évoquent trop facilement et avec regrets la crise économique et les nombreuses sollicitations auxquelles elles doivent répondre. Malgré un grand travail de recherche Outre-Sarine, les annonceurs restent sourds à nos appels...mais des revues amies comme le Schweizer Soldat et l'ASMZ ont un portefeuille d'annonces bien rempli... (Merci d'entendre notre appel!)

La propagande est faite dans 55 écoles de recrues et de cadres et EM divers. Plus de 650 exemplaires sont distribués par parution en propagande. Avec une lettre de félicitations pour leur promotion, les nouveaux officiers, fourriers et sergents-majors reçoivent **Nam** gracieusement durant une année. L'imprimerie Cavin à Grandson travaille avec sérieux et rapidement et livre à chaque parution un imprimé de qualité.

Et c'est par des propos bien sentis - que vous pouvez lire en page 3 - sous forme d'éditorial que le Président, le lieutenant-

colonel Paul-Arthur Treyvaud a terminé son rapport fort applaudi.



Rouge foncé et comité

Puis le fourrier Jacques Levailant a présenté la situation financière de l'exercice 2014 qui se solde par un déficit approchant les 15 000 francs. La faible publicité - 8000 frs. nous joue des tours et la perte sur les abonnés est de 3000 francs. L'impression du journal à la suite des numéros spéciaux du 40^e anniversaire a aussi eu un coût supplémentaire.

Les comptes et le rapport de la Fiduciaire Fidexaudit ont été approuvés à l'unanimité.

Lors de l'assemblée du 24 octobre 2011 le comité avait été élu pour une période de quatre ans. Et selon l'article 13 des statuts il a été procédé à l'élection du comité qui se compose de la façon suivante: président: Lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud, vice-président: adj sof Georges Bulloz, secrétaire: cap Danielle Nicod, caissier: fourrier Jacques Levailant, administrateur-rédacteur en chef: adj sof Jean-Hugues Schulé, commission de rédaction: sgt Francesco Di Franco, adjoint: José Bessard; membres: François Jeanneret, ancien conseiller national, sgt Eric Rapin, adj sof Germain Beucler, Blaise Nussbaum et sgt Pierre Messeiller.

Le président a vivement remercié les membres du comité pour leur travail et leur engagement et a rappelé que la rédactrice et les rédacteurs correspondants: Marie-Madeleine Greub, Patrice Rossel, José Bessard, Jean-Luc Piller, Blaise Nussbaum et Franco Bianchi, étaient fidèles au poste avec assiduité depuis plusieurs années et que leur travail méritait un chaleureux merci.

Le verre de l'amitié et de bons moments ont mis un terme à cette importante assemblée. Et en conclusion, après la célébration du 40^e anniversaire de **Nam**, il y a encore beaucoup à dire concernant notre défense nationale et son armée et avec vous, nous poursuivrons notre mission d'information en toute indépendance, n'étant pas subventionné par le DDPS. Et comme l'a relevé le Commandant de corps Dominique Andrey chef des Forces Terrestres, lors de la journée anniversaire:

«Au final, je n'aurai qu'un vœu dans le cadre de cet anniversaire: Longue vie à nos armées de milice-l'organisation et le journal!».

Bonnes fêtes et merci de votre soutien!

Adj sof Jean-Hugues Schulé



Attentats de Paris

Non au terrorisme

«Nous ne céderons pas à l'intimidation terroriste et sommes déterminés à travailler avec la France et d'autres partenaires pour protéger notre population et notre mode de vie»: ces mots prononcés par le chef des Affaires étrangères Didier Burkhalter, au lendemain des attentats de Paris, caractérisent parfaitement la nouvelle politique de sécurité du Conseil fédéral et sa stratégie de lutte contre le terrorisme. Le point de la situation, sur fond de référendum anti-renseignement.

«Nous sommes confrontés à une résurgence de la violence et à une multitude de crises. Ce n'est pas près de changer et peu de ces crises s'arrêtent aux frontières»: le constat du chef de la diplomatie suisse est clair. En matière de défense, la Suisse ne peut pas faire cavalier seul mais doit agir en collaboration avec ses voisins pour contrer les nouvelles menaces internes, externes et du cyberspace.

Dans son Rapport sur la politique de sécurité de la Suisse, publié cet automne, le Conseil fédéral ne cache d'ailleurs pas qu'«en Suisse aussi, des groupements terroristes étrangers sont représentés.» Et d'expliquer: «La situation en Syrie et en Irak a permis à l'organisation terroriste «Etat islamique» de s'établir comme une force déterminante sur un territoire étendu et de faire ses preuves par rapport à Al-Qaïda, laquelle dirigeait jusqu'alors le terrorisme djihadiste au niveau international. L'attention des djihadistes se porte en particulier sur la présence occidentale et sur les intérêts occidentaux dans le monde islamique. La Suisse est donc assimilée à l'Occident, sans pour autant être au premier plan.»

Cible potentielle

«Cependant, si des événements ou des décisions politiques en Suisse étaient perçus comme étant hostiles aux musulmans au sein du monde islamique, la Suisse pourrait également devenir la cible de protestations violentes. Des combattants de retour des zones en conflit, radicalisés, endocri-

nés et entraînés au combat, pourraient y commettre des attentats, que ce soit seuls ou par petits groupes. (...) De plus, des intérêts étrangers (p. ex. des ambassades) ou des organisations internationales en Suisse pourraient être exposées, de manière ponctuelle ou permanente, à une menace accrue liée à des groupements terroristes ou enclins à l'extrémisme violent dont l'identification (...) représente un défi majeur, en particulier pour le renseignement.»

Renseignement: le mot est lâché. L'évolution de la situation au cours de ces dernières années et en particulier de ces derniers mois, ne laisse plus aucun doute sur la nécessité d'agir préventivement et de manière concertée. Pour ce faire, il importe cependant de disposer des informations adéquates, qui permettront d'enrayer en amont le processus de radicalisation et le passage à l'acte.

Moyen de détection précoce

Le Conseil fédéral et le Parlement l'ont bien compris. Cet automne, le Conseil national a accepté la nouvelle Loi sur le renseignement (LRens) par 145 voix contre 41 et 8 abstentions ; le Conseil des Etats par 35 voix contre 5 et 3 abstentions. Cette loi élargit les compétences du Service de renseignement de la Confédération (SRC), en lui donnant les moyens nécessaires pour contrer les menaces actuelles telles que le terrorisme, l'espionnage, la prolifération d'armes ou les attaques contre des infrastructures sensibles.

En cas de menace concrète, le SRC pourra

effectuer des recherches d'informations en recourant à la surveillance de la correspondance par poste et par télécommunication, en utilisant des appareils de localisation et de surveillance, en pénétrant les systèmes informatiques ou encore en procédant à des fouilles de locaux, de véhicules ou de conteneurs.

Attention: la mise en œuvre de ces «moyens de détection précoce» est strictement soumise à autorisation. Elle doit être approuvée par le Tribunal administratif fédéral et par le chef du DDPS, après consultation de la Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité. Le SRC ne peut ainsi agir que dans un cadre défini, contrôlé par les instances civiles (Lire **Nam** de mars 2015 et de juin 2015).

Référendum paralysant

Pour un certain nombre d'organisations de gauche, soutenues notamment par le Parti socialiste et les Verts, c'en est trop. Estimant que la nouvelle loi donne au SRC «des instruments et des droits qui empiètent de façon disproportionnée sur le droit à la sphère privée», elles se sont regroupées sous l'appellation «Alliance contre l'Etat fouineur» et ont lancé le référendum. Si d'ici le 14 janvier prochain elles récoltent les 50 000 signatures valables requises, les citoyennes et citoyens pourraient être appelés à voter en juin 2016. En cas d'acceptation de la loi, celle-ci entrera en vigueur en 2017.

2017! Dans le contexte actuel, le référendum lancé par l'alliance de gauche a tout d'un combat d'arrière-garde; un combat d'arrière-garde qui malheureusement paralyse l'action du SRC. L'Etat d'urgence décrété par François Hollande à la suite des attentats du 13 novembre démontre pourtant bien la nécessité pour les services de renseignement de pouvoir agir de manière exceptionnelle lorsque les circonstances sont exceptionnelles. Est-il vraiment nécessaire qu'un djihadiste se fasse exploser pendant le marché de Noël ou un festival de rock, à Berne ou Lausanne, pour adapter la recherche de renseignements à la triste réalité du moment? José Bessard

Modification de l'ordonnance sur le tir

L'âge d'admission des jeunes tireurs est abaissé à 15 ans

Le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance du 5 décembre 2013 sur le tir hors du service (ordonnance sur le tir). En conséquence, l'âge d'admission des jeunes tireurs est abaissé à 15 ans, et l'organisation et le soutien des tirs historiques sont réglementés.

Jusqu'à présent, les Suisses pouvaient être admis aux cours pour jeunes tireurs depuis l'année de leurs 17 ans révolus. Dorénavant, ils peuvent participer aux cours pour jeunes

tireurs depuis l'année de leurs 15 ans révolus déjà. Les critères d'admission aux activités hors du service sont ainsi modifiés. Les jeunes tireurs de moins de 17 ans ne sont toutefois

pas autorisés à prendre leur arme en prêt à la maison; les sociétés de tir sont responsables de la conservation sûre des armes. De plus, le DDPS se voit conférer la compétence de réglementer les conditions d'organisation et de soutien des tirs historiques (p. ex. le tir de Morgarten). Ces manifestations de tir populaires sont organisées et conduites par des associations en commémoration d'un événement marquant de l'histoire de la Confédération suisse. La modification de l'ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

L'ordonnance sur le tir règle les modalités du tir obligatoire ainsi que l'organisation des cours d'instruction et des exercices de tir volontaires, effectués hors du service avec les armes et les munitions d'ordonnance.

Le talweg

Contrairement à un premier sentiment de rejet face à un germanisme primaire, le nom de talweg a bien les honneurs de l'Académie française et figure en bonne place aussi bien dans le Robert que dans le Larousse. Mentionné pour la première fois dans le Dictionnaire complet des langues française et allemande de l'abbé Mozin en 1871, il signifie en géomorphologie «chemin dans la vallée» de tal, vallée et weg, chemin. Curieusement, il n'existe pas d'autre expression française pour désigner une ligne joignant les points les plus bas d'une vallée.

A l'opposé de la «ligne de crête» bien française celle-là, aussi appelée «ligne de faite» qui relie les points les plus élevés du relief. Dès lors, pas étonnant que les militaires donnèrent au «talweg» une notoriété qui le sortirent d'une paisible retraite dans les tréfonds des dictionnaires. A ma connaissance, aucun écrivain, aucun poète, ne s'est lancé d'une phrase ou d'une rime riche, pauvre ou plate évoquant le talweg. C'est donc bien aux militaires de sauver l'honneur de ce nom à la fois rébarbatif, précis et en fin de compte tellement évocateur qu'on se prend à rêver de ce fond de vallée qu'il évoque.

Combien d'armées se sont-elles faites surprendre dans un talweg? De Roland à

Roncevaux qui appela deux fois de son cor d'ivoire, au Morgarten il y a 700 ans cette année où près de 1500 chevaliers sous les ordres du duc Léopold d'Autriche perdirent la vie le 15 novembre 1315, en passant par le général Souvarov bloqué dans le talweg de Muotatal par Masséna, fin septembre 1799, et contraint de se retirer par le Prager. Même si je n'ai jamais fréquenté nos Académies militaires, je doute fort que dans les réflexions géostratégiques actuelles les pauvres «talweg» ont encore leurs lettres de noblesse. Ceci d'autant plus que celui qui se risquerait d'utiliser ce terme dans un état-major se ferait passer au mieux pour un béotien au pire pour un illettré.

Situer l'emplacement de notre armée dans la nation en 2015 est un exercice de haute voltige et force est de constater que cette année n'est pas un bon cru. C'est donc davantage vers le talweg que sur la ligne de crête qu'il faut la chercher. Certes, de nombreuses réalisations comme l'armée au comptoir suisse, le ravitaillement en eau des alpages lors de la grande sécheresse, les exercices d'appui au corps des garde-frontières sont à mettre sur la ligne de crête. De même le programme d'armement 2015 avec son complément adopté par le Conseil fédéral en vue de moderniser notre DCA et le projet d'acquisition de

drones même non armés. Ne sommes-nous pas une armée de gentils? Sans mine antipersonnelle, sans munition d'artillerie

à fragmentation et par conséquent sans drone armé. Le ratage de DEVA devant le Conseil national a donné un coup d'arrêt sérieux au développement de l'armée et ce n'est probablement pas avant 2018 que les réformes planifiées pourront être réalisées.

L'ascension du talweg à la ligne de crête est encore longue et sinueuse. Il faut s'armer de patience pour avoir enfin une armée libérée des affres de ses réorganisations successives et qui pourra aller de l'avant vers l'essentiel, c'est-à-dire sa mission. Ainsi bien ancrée sur sa ligne de crête, la meilleure des positions, selon Clausewitz, elle dominera le talweg dont elle se sera arrachée. C'est donc avec un sentiment de confiance et un appel à la lucidité de nos nouveaux parlementaires qu'il faut aborder l'année 2016. Les mots d'ordre sont courage et foi.

La Suisse mérite une armée digne de ce nom. Le tout accompagné de mes meilleurs vœux pour la nouvelle année chères amies et chers amis lectrices et lecteurs de **Nam**.

Marie-Madeleine Greub



A l'essais.

Des F/A-18 armés prêts à gendарmer le ciel

L'armée a testé son concept de police aérienne en vue d'un service 24 h sur 24 h d'ici à 2020. Missiles chargés.

C'est une première période d'essais à Payerne pour les Forces aériennes. Deux F/A-18 armés jusqu'aux dents pourront arraisonner des appareils en vol à tout instant entre 8 h et 18 h, du lundi au vendredi. La mission était limitée à quatre semaines, jusqu'au 6 novembre. On est encore loin d'une police aérienne vingt-quatre heures sur vingt-quatre comme elle sera instaurée d'ici à 2020. Mais c'est déjà un début.

Tester les procédures

«Durant ces quatre semaines nous allons tester les procédures afin d'emmagasiner de l'expérience pour le début de 2016»,

explique Delphine Allemand, porte-parole des Forces aériennes. Pour assurer l'engagement permanent de deux F/A-18, il faut une dizaine de personnes: pilotes, mécaniciens, armuriers, aiguilleurs du ciel, agents de sécurité, de logistique, etc.

Durant ces quatre semaines, deux pilotes seront disponibles entre 8 h et 18 h à proximité des F/A-18. A la moindre alerte, ils s'envoleront pour contrôler des avions, guider ou escorter des appareils, faire respecter des zones d'interdiction de vol, notamment. Selon les standards européens, ils doivent être en l'air en 15 minutes au maximum. En 3 minutes en cas d'événements particuliers.

Armés de missiles et les canons chargés, les F/A-18 interviendront partout au-dessus de la Suisse.

«Le décollage des avions a une influence sur le personnel au sol», poursuit Delphine Allemand. Comment cela va-t-il se répercuter sur les équipes, les horaires, les tournus? «C'est ce type d'expérience opérationnelle que nous voulons acquérir.»

La base devra engager

Actuellement, l'aérodrome est ouvert aux heures de bureau, du lundi au vendredi avec une pause à midi. A ce régime, près de 300 emplois sont nécessaires à son fonctionnement. En passant à l'horaire continu en trois-huit sept jours sur sept, pour assurer la police du ciel d'ici à 2020, la base devra engager. «Le principal défi sera de trouver et de former le personnel, expliquait ce printemps à 24 heures le colonel Benoît Studemann. Pour faire fonctionner le concept de police aérienne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, nous aurons besoin de 80 personnes supplémentaires.»

24 heures

Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: namjhs@bluemail.ch

Président: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levailant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Membres:
 François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain Beucler; sgt Pierre Messeiller et Blaise Nussbaum.

Commission de rédaction:
 sgt Francesco Di Franco.

Correspondant à Berne: José Bessard
 Correspondant au Tessin: Franco Bianchi

Pour une défense nationale forte

Que doit coûter la sécurité?

D'une même voix, les associations de milice suisses ont publié, à la mi-novembre, le «Manifeste de Lilienberg». Une déclaration au travers de laquelle elles exigent un financement suffisant de l'Armée suisse, c'est-à-dire un cadre financier à long terme d'au minimum 5 milliards de francs par an. Dans son communiqué publié à cette occasion, la Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix (CMEP, en langue allemande AWM) que préside le colonel Andreas Widmer, de Wil SG, souligne que «pour notre pays, l'Armée suisse doit être renforcée, du mieux qu'il soit, tout particulièrement dans son cœur de compétence, la protection et la défense de la population. Et pour ce faire, les conditions préalables sont que l'Armée suisse reste une armée de milice et que la défense nationale ne soit pas l'otage des finances publiques mais orientée face aux menaces.»

«Les Etats de ce monde qui connaissent les plus grands succès de bien-être et économique sont les nations qui privilégient des institutions offrant fiabilité, stabilité politique et sécurité» écrit la CMEP dans son communiqué. «Pareilles solides structures ne doivent rien au hasard: la paix politique et la sécurité du droit supposent qu'elles puissent prospérer et subsister dans la crédibilité.»

«Pour pouvoir garantir cette crédibilité, une armée assurant une sécurité autant intérieure qu'extérieure est indispensable. Si une armée peut se concentrer sur son cœur de compétence, elle sera alors prise au sérieux comme pilier et fondement d'un état qui fonctionne bien.»

«C'est la raison pour laquelle les associations ainsi que de très nombreuses personnalités à titre individuel, signataires du «Manifeste de Lilienberg» exigent que l'Armée suisse soit orientée vers les menaces les plus dangereuses. Dans cette perspective, l'affaiblissement permanent de l'obligation générale de servir - qui menace les effectifs nécessaires en cas d'engagement - doit cesser.»

Pas une armée otage des finances

«La protection de notre pays et de ses habitants comme la garantie de la liberté et de l'indépendance doivent pouvoir être pleinement prises au sérieux. Il est dès lors impérativement nécessaire, qu'à long

terme, un cadre financier d'au moins 5 milliards de francs par an soit à disposition de l'armée. Les associations de milice suisses exigent donc que les économies auxquelles ces dernières années l'armée a consenti dans le budget fédéral soient reconnues et qu'elles ne soient pas, une fois encore, renforcées.»

Nam publie l'intégralité du «Manifeste de Lilienberg» et ajoute que tous renseignements peuvent être obtenus directement auprès du Président de la CMEP, Andreas Widmer (téléphone 071 911 60 22).

Jean-Luc Piller / Communiqué

«Manifeste de Lilienberg»

...pour une défense nationale forte, délibérément orientée sur le long terme et disposant de moyens financiers suffisants.

«La protection de notre pays et de ses habitants ainsi que la garantie de la liberté et de l'indépendance sont des tâches essentielles de notre Etat. Les sécurités extérieure comme intérieure sont les fondements d'un développement économique et social prospère, offrant le bien-être pour tous. En raison d'une situation de politique de sécurité aux vicissitudes grandissantes et aux conséquences imprévisibles pour et sur notre pays, les organisations signataires du présent «Manifeste» ainsi que de très nombreuses personnalités, à titre individuel, exigent:

- **L'Armée suisse doit être orientée vers les menaces les plus dangereuses.**

La défense est et reste le cœur de compétence de notre Armée.

- **L'Armée suisse doit rester une armée de milice.**

Un affaiblissement de l'obligation générale de servir menace non seulement les effectifs nécessaires en cas d'engagement, mais aussi la solidarité - Ce n'est pas acceptable.

- **L'Armée suisse n'a pas à être conduite en priorité par les finances.**

L'Armée doit être financée pour elle-même et ne doit pas être la victime de mesures d'économie prises de manière répétée et à court terme. Le Commandement de l'Armée doit pouvoir disposer d'une sécurité de planification et d'une marge de manœuvre suffisante.

- **Un cadre financier à long terme d'au moins 5 milliards de francs par an est impérativement nécessaire pour une armée efficace et moderne.**

Le Conseil fédéral et le Parlement sont encouragés et tenus à allouer les ressources nécessaires à l'Armée. Depuis de nombreuses années, l'Armée a fait l'objet de mesures d'économie substantielles. Elle doit être exclue de la prochaine ronde d'économies.

12 novembre 2015

Le soutien de quelque 250000 miliciens

Les associations et organisations suivantes sont partenaires de la Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix (CMEP) (www.awm-cmep.ch) et représentent au total quelque 250 000 citoyens-miliciens:

- Société suisse des officiers (SSO) avec de nombreuses sections cantonales et techniques
- Verein für eine sichere Schweiz
- Fédération sportive suisse de tir (FST)
- Conférence nationale des associations faitières militaires (CNAM)
- Association suisse des sous-officiers (ASSO)
- Association suisse des sergents-majors (ASSgtm)
- Pro Militia
- Gruppe GIARDINO
- Unternehmerforum Lilienberg
- EMPA Suisse
- SCHWEIZER SOLDAT (magazine militaire)
- ASMZ Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift (magazine militaire)
- Comité Romand pour une Défense Nationale Crédible (CRDC)
- Pro Libertate
- Union suisse des arts et métiers (USAM)
- Gesellschaft für militärhistorische Studienreisen (GMS)
- Forum Flugplatz Dübendorf
- Informationsgruppe PRO-Kampfflugzeuge
- Interessengemeinschaft für eine starke und glaubwürdige Armee (ISGA)
- Ostschweizer Komitee für eine glaubwürdige Landesverteidigung (KOGLA)
- Protector Aero
- proTELL
- Aktion Aktivdienst
- Liberale Aktion - Redressement National
- Junge SVP Schweiz
- Aargauische Vaterländische Vereinigung (AVV)
- Schweizerzeit
- Verein ehemaliger Sektionschefs des Zürcher Oberlands
- Verein Sicherheitspolitik und Wehrwissenschaft (VSWW)

Nouvel avion de combat

Le retour de l'oncle Sam

Si la session d'hiver 2015 est marquée par l'effervescence qui accompagne l'élection du Conseil fédéral pour la prochaine législature et la répartition des maroquins qui s'ensuit, les manœuvres en coulisses sur les dossiers clés ont déjà commencé. Sur le plan militaire, l'acquisition d'un nouvel avion de combat redevient fortement d'actualité, notamment dans la perspective du remplacement des F/A-18. Et les Américains sont de retour! Ils ont mandaté l'agence Farner Consulting SA pour suivre de près l'envol du futur chasseur suisse. Eclairage.



Le F-35 Lightning II

Après le non clair et net au Gripen en mai 2014, les tenants du l'avion suédois ont serré les dents et fait le poing dans la poche. Au cœur même du DDPS, les allusions à un retour du Griffon en 2018 n'ont cessé de perler au fil des mois et les liens avec l'avionneur nordique sont bien entretenus. Cela dit, une nouvelle procédure d'évaluation sera lancée au cours de la prochaine législature pour le renouvellement de la flotte suisse et en particulier des F/A-18 vieillissants.

Les représentants du Rafale français arpentaient d'ailleurs déjà les couloirs du Palais fédéral lors de la session d'été, histoire de prendre la température. Et si l'Eurofighter ne pointe pas encore le bout de son nez, en revanche un nouveau compétiteur, et non des moindres, se prépare à entrer en lice: le F-35 Lightning II, de l'avionneur américain Lockheed Martin (constructeur du F-16, l'avion de combat le plus utilisé au monde).

Trois en un

Le F-35 Lightning II (foudre II) est un avion multirôle. Conçu par le Pentagone et développé depuis 1996 par le constructeur Lockheed Martin Aeronautics (anciennement General Dynamics), avec comme principaux partenaires Northrop Grumman et BAE Systems, c'est un chasseur furtif,

développé en trois versions: A, B et C. Il est propulsé par un turboréacteur à postcombustion: le Pratt & Whitney F135.

L'idée du Pentagone est d'équiper du même appareil les trois composantes aériennes des forces armées américaines (US Air Force, US Navy et US Marine Corps). Le F-35B est un embarqué. Sa particularité: décollage court et atterrissage vertical. En anglais, il s'agit de la variante STOVL pour «short takeoff/vertical landing». Il possède une soufflante intégrée verticalement dans le fuselage à l'arrière du cockpit, utilisée pour le décollage ou l'atterrissage, et sa tuyère principale est orientable vers le bas.

Bijou de technologie, le F-35 n'est toutefois pas encore tout à fait à maturité dans certaines de ses variantes. Son développement a pris plusieurs années de retard par rapport au plan initial et les coûts se sont multipliés. Néanmoins, le calendrier de mise en service correspond désormais plutôt bien à la planification du renouvellement de la flotte suisse.

A Grande échelle

Destiné à remplacer le F-16, le F-35 sera produit à plus de 2000 exemplaires et distribué principalement aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. La variante embarquée sera livrée à l'US Marine Corps, ainsi qu'à la Royal Air Force et la Fleet Air Arm britanniques, en remplacement des différentes versions du Harrier II, en service actuellement. La Marina militaire italienne envisage également son achat. Globalement, une dizaine de pays de l'OTAN participent directement ou indirectement au financement et à la réalisation du F-35. Reste à savoir qu'elle variante pourrait convenir à la Suisse. «Cela dépendra du cahier des charges qui sera connu lors de la mise au concours», explique un expert militaire chez Farner. «Mais en tous les cas, le F-35 sera de la partie!» JB

2015 = 42^e année

Nam

NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir Notre armée de milice et souscrire un abonnement annuel de Fr. 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de Notre armée de milice
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans Notre armée de milice (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA/Localité _____

Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Div Jean-François Corminboeuf

Le Doyen des AD en France

Les attachés de défense (AD) constituent un réseau résistant aux crises et indépendant de toute alliance. Ce réseau suisse, fort de 17 accréditations principales couvrant 53 pays, sert les besoins de la politique de sécurité suisse et de l'armée. Le divisionnaire Jean-François Corminboeuf est l'attaché de défense en poste à Paris, nous l'avons rencontré récemment, peu avant les attentats du vendredi 13 novembre.

Nam: Comment définiriez-vous le poste d'attaché de défense que vous occupez depuis plus de 5 ans?

Divisionnaire Jean-François Corminboeuf: Je suis le chef de mission militaire, aux côtés du chef de mission politique, qu'est l'Ambassadeur en poste. Les attachés de défense (AD) bénéficient de l'immunité diplomatique et ne sont pas des espions en uniforme! Nous travaillons en transparence et en parfait respect de la convention de Vienne de 1961.

Nam: Quelles sont vos missions et comment s'organise la collaboration avec le pays hôte?

Div J.-F. C.: Nos missions sont essentiellement au nombre de 5:

- La politique de sécurité Suisse en France et vice versa
- Les renseignements et informations en France
- La coopération dans la formation et à l'engagement
- L'étude des matériels et armement
- L'organisation des visites de troupes et d'Etat-major tant en France qu'en Suisse.

Je suis également accrédité en Belgique et au Luxembourg.

Quelques précisions quant à ces points.

La recherche des informations a lieu au travers de sources ouvertes, c'est-à-dire issues de données publiques ou librement communiquées.

Dans le cadre de l'engagement, je veux citer le plus récent et d'importance qu'est celui de la Francophonie à Montreux où 5000 soldats, que j'ai eu l'honneur de commander, étaient mobilisés.

La collaboration de l'armée de l'air Française a été demandée et obtenue aux côtés de notre aviation Suisse pour former la «bulle sécuritaire», indispensable en pareil engagement. Une autre collaboration a eu lieu récemment à Bâle dans le cadre de la rencontre ministérielle OSCE.

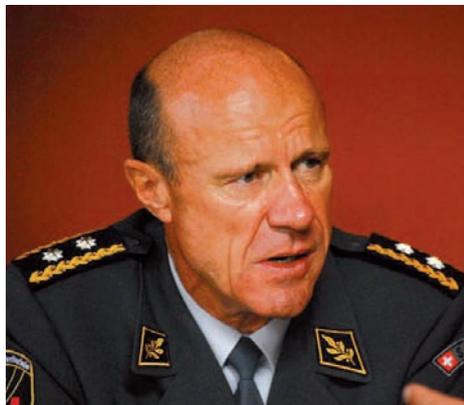
Pour l'étude des matériels et armements de même que pour l'organisation des visites, je veux relever l'importance de la constitution d'un réseau professionnel et personnel. En effet, pouvoir «disposer» de la bonne personne au bon moment est fondamental pour tous les aspects de la fonction, rédaction de rapports d'études militaires et sécuritaires, conseil à l'Armée Suisse dans son programme d'acquisition de matériel et d'armement, participation à la coopération

régionale, appui au chef de mission diplomatique et si besoin, organisation d'une cellule de crise.

Nam: ... et pour la coopération des troupes?

Div J.-F. C.: Nous avons une centaine d'activités de coopération avec la France :

- 52 au niveau des Forces Terrestres (FT). La formation Suisse à certaines troupes Françaises voire Belges se concentre sur la technique des tirs de combat, l'instruction en montagne, l'instruction au simulateur, le combat urbain (place d'armes de Bure et de tir à Wallenstadt).
- 34 activités concernent les Forces Aériennes (FA). Elles sont, outre les engagements déjà relevés ci-dessus, le ravitaillement en vol, vol en zone d'entraînement, instruction en vol sur PC 21, entraînement en vol de nuit sur FA 18.
- 12 événements avec les forces spéciales...



Le divisionnaire Jean-François Corminboeuf, attaché de défense en poste à Paris.

Nam: Comment s'insère votre fonction dans les politiques helvétiques de défense et des affaires étrangères?

Div J.-F. C.: Je suis essentiellement un «multi rôles» si je puis dire!

En effet, au niveau stratégique, je participe à la définition des thèmes et à l'analyse des besoins qui en résulte.

Dans cette démarche, je suis à tour de rôle, l'informateur pour le renseignement, le point de contact, le négociateur (OSCE Bâle, KFOR), le coordinateur monitoring (EULEX), le représentant des FT ou des FA selon besoin.

Nam: Avec la mutation profonde de nos échanges d'informations, comment voyez-vous se développer la mission des attachés de défense?

Div J.-F. C.: Les AD sont une valeur ajoutée certaine et avérée. Ils sont les yeux et oreilles sur le terrain. Plus important encore, étant sur place ils sont à même de déceler l'état d'esprit, les changements et les conséquences y relatives. C'est à nouveau le lieu pour relever toute

l'importance des contacts professionnels de toutes tendances - neutralité oblige - ainsi que personnels. Il faut relever aussi que l'intensité de l'engagement des AD dépend de la politique internationale Suisse. Plus les missions génériques données aux AD seront orientées vers l'engagement, meilleures seront les conditions cadre de travail et donc, les résultats.

Les moyens de communication étant beaucoup plus développés, il faut prendre garde de ne pas alourdir les tâches par une succession de charges administratives qui nous éloignent du terrain.

Nam: Votre poste de Paris possède une singularité puisque vous êtes le Doyen des AD en France. D'où provient cet honneur et que cela représente-t-il?

Div J.-F. C.: Oui en effet cet honneur et cette tâche incombent à la fonction ici à Paris, essentiellement en gage de reconnaissance (historique) et d'appréciation (neutralité). De plus et sans lien direct, il faut rappeler que dès la fin de la bataille de Marignan en mars 1515, un traité perpétuel de paix entre les deux pays a été signé en novembre 1515 déjà!

Le chef des Armées Françaises nomme le Doyen. Cette fonction de Doyen me permet d'élargir encore le réseau de relations professionnelles et personnelles.

D'une façon générale, mon activité se répartit comme suit:

- 25% pour la fonction de Doyen
- 55 % pour la coopération bilatérale Française,
- 10 % pour la coopération avec la Belgique et le Luxembourg,
- 10 % du temps est consacré aux renseignements.

La coopération bilatérale se compose de réunions EM / Plans coopérations, rencontres, visites / exercices et salons / meetings.

Nam: Comment un militaire acquiert-il une compétence diplomatique accrue ? Pensez-vous qu'il faille introduire l'aspect diplomatique dans nos écoles militaires d'avancement?

Div J.-F. C.: Je ne pense pas qu'il faille introduire cette notion systématiquement dans nos formations militaires. Il faut des prédispositions personnelles et une dimension internationale.

Cette fonction est ouverte à tous les officiers qui en ont les prédispositions. Nous suivons une formation de 6 mois à plein-temps, finalisée par une évaluation d'exams et un «assessment» réalisé avec le conjoint.

En comparaison internationale, ce cours est de très bon niveau. D'ailleurs le Centre

SUITE CI-CONTRE

Un moratoire immédiat portant sur le DEVA **Arrêtez la prochaine réduction des effectifs de l'armée!**

La guerre en Europe: Le «Groupement Giardino pour une armée de milice forte» apprend, avec stupéfaction et inquiétude, la survenance des attaques terroristes menées contre la civilisation ouest-chrétienne en France.

Ces attaques terroristes sont possibles à tout moment en Suisse. Elles sont souvent planifiées et réalisées par de petites cellules sans attache hiérarchique. Des cellules dormantes sont mentalement et matériellement prêtes à l'attaque, en Europe même. Le risque est grand que ces cellules dormantes deviennent actives et se mettent à imiter les actions de leurs frères islamiques. A partir d'une attaque limitée, une réaction en chaîne peut rapidement embraser une large portion de territoire, avec des conséquences imprévisibles.

C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral est invité à répondre rapidement et massivement pour faire face à de telles situations. La force de l'Etat doit disposer de ressources importantes pour protéger les infrastructures critiques importantes dans les régions vulnérables.

Des formations d'alarme doivent pouvoir être en mesure d'être immédiatement mobilisées, avec des troupes de milice disponibles sur place, dans les cantons. Toutefois, celles-ci doivent exister!

Avec le projet de réduction de moitié de l'Armée citée dans le projet «DEVA» ce ne sont pas moins de 72 bataillons qui seraient dissous et supprimés sur les 170 restants.

Le Conseil fédéral supprime ainsi pour les cas d'urgence les bataillons d'infanterie de réserve.

Les villes, les cantons et toute leur population voient ainsi disparaître, sans coup férir, des moyens suffisants de défense, face à des terroristes, certes en nombre inférieur, mais susceptibles de commettre des méfaits contre le pays et contre notre civilisation chrétienne, ceci en provoquant des souffrances indicibles. Notre système politique n'est actuellement pas prêt pour cette défense.

Le «Groupe Giardino» exige que le Conseil fédéral et le Parlement renoncent, sans délai, à cette irresponsable et répétée réduction de moitié de l'armée suisse. Une pause doit être ordonnée et un moratoire finalement décidé.

La politique de sécurité doit finalement se repositionner sur les dispositions de l'article 58 de la Constitution fédérale!

Les défauts, depuis longtemps identifiés de notre armée, doivent être éliminés et celle-ci reprise en main sans délai. Pour cela, une révision de la loi militaire n'est pas nécessaire. De même, la destruction du matériel militaire et des infrastructures immobilières sont à stopper immédiatement.

Contre le projet de réduction de moitié de l'armée DEVA, un référendum sera lancé. Compte tenu des attaques terroristes en Europe, le peuple suisse sera alors invité à se décider pour une armée crédible et forte!

Pour tout renseignement:
Willi Vollenweider, Ing.dipl.EPFZ Conseiller Cantonal, président a i Tél 041 743 1880 willi.vollenweider@datazug.ch

Lt-col François VILLARD chef d'entreprise représentant romand du groupement Giardino Tél 022 784 45 28 fvillard@bluewin.ch.

A propos du Groupement Giardino

Le Groupement Giardino rassemble aujourd'hui près de 1000 membres, principalement de la jeune génération, c'est à dire des astreints au service. Il compte sur environ 8000 sympathisants. Giardino veut empêcher le démantèlement de l'armée de milice et de préserver le sens de la sécurité du pays. Son but est de restaurer la crédibilité de la défense selon l'article 58 et 59 de la Constitution fédérale. Il importe, en effet, de maintenir et mettre en oeuvre le concept de neutralité armée. Giardino se positionne pour une armée de milice aux effectifs renforcés, forte, entièrement équipée et en tout temps mobilisable. Elle doit être centrée sur les menaces les plus dangereuses.

www.gruppe-giardino.ch
Correspondance: case postale 145, 6353 Weggis

de Politique de Sécurité Genève (GCSP) enseigne depuis plusieurs années ce programme dans son ensemble, au profit des nations n'ayant pas la possibilité de le faire.

Nam: En fréquentant les AD du monde entier, quels sont les enseignements que vous souhaiteriez voir introduire au sein de notre armée?

Div J.-F. C.: Pour faciliter la coordination et le soutien au Ministère de la Défense et de l'Armée Suisse avec les pays accrédités, il est nécessaire que l'échelon politique Suisse définisse les objectifs stratégiques. Ceux-ci accompagnent l'AD durant la totalité de son mandat. Il en résulterait une plus grande liberté de manœuvre dans l'exercice de la mission. D'autre part, la nomination d'AD intervenant parfois en fin de carrière, le réseau professionnel et personnel lors de changement de responsable peut être perdu. La passation de la fonction est donc particulièrement importante.

Nam: Quelle est la vision actuelle que vos collègues attachés de défense, se font de notre armée?

Div J.-F. C.: Afin de rester objectif, je

réponds à cette question en me basant sur l'avis des AD qui sont en France mais également accrédités en Suisse et donc, qui visitent les corps des troupes et EM de l'Armée Suisse. Ce sont, par exemple, les représentants de la Hollande, du Pakistan, de la Finlande, de l'Algérie...

Ils ont une vision positive et envient notre système de milice qui permet de disposer de soldats de qualité, intellectuellement compétents et bien formés. Ils sont de plus impressionnés par la qualité de nos équipements, matériel, armement et aviation, FA 18 (engagement) PC 21 (formation).

Nam: Vous étiez en poste lors des événements de Charlie Hebdo. Y-a-t-il des réflexions sous forme de colloques entre AD sur le thème sécurité planétaire et régionale?

Div J.-F. C.: D'une façon générale, je suis un conseiller permanent du chef de mission diplomatique pour la sécurité. Les réflexions et analyses que nous effectuons entre collègues AD n'ont pas encore un cadre officiel ou structuré en colloque mais elles se font entre nous!

Au niveau Français, les conséquences de l'après Charlie Hebdo sont une réorienta-

tion de l'engagement des troupes en opérations extérieures (OPEX) au profit de celui la protection du territoire et de sa défense. A ce jour, le chiffre publié par la Défense nationale est de 7000 soldats engagés à la protection du territoire. Il semble que cette nouvelle situation doit être intégrée dans la réflexion et l'action de politique internationale Française.

Un adage dit «on ne fait bien les choses qu'avec passion».

Vu celle que vous démontrez dans l'exercice de votre fonction, je sais comment qualifier votre activité!

Merci mon Divisionnaire.

Colonel Christian Rey
Etat-Major stratégique de l'Armée

PS: Le brigadier Jean-Philippe Gaudin remplacera au 1^{er} janvier 2016, le divisionnaire Jean-François Corminboeuf.

(Nam 7-8 octobre 2015, page 9)

Dans les rangs latins

Promotions dans le corps des officiers

Sélection d'officiers latins promus au 1^{er} octobre 2015:

Au grade de colonel EMG: De Goumoens Pierre, Goumoëns-la-Ville.

Au grade de colonel: Ischi Frédéric, Marchissy.

Au grade de lieutenant-colonel EMG: Rouge Sébastien, Champvent; Streit Pierre, Avenches.

Au grade de lieutenant-colonel: Kunzi Philippe, Thônex; Micco Gabriel, Villars-sur-Glâne; Perez Julian, Crassier; Zacharia Marc-Ariel, Genève.

Au grade de major: Athanasiou Miltiade, Villars-sur-Glâne; Binaghi Jonathan, Stabio; Demierre Cédric, Villars-sur-Glâne; Mora Julien, Payerne; Piller Nicolas, Fribourg; Roux Yves, Schmitten.

Au grade de capitaine: Authier Loïc, Bière; Bertini Michele, Lugano; Boo Filippo, Bodio; Cerciello Ferdinando, Ascona; Claret Florent, Saxon; Dufour Etienne, Jouxens-Mézery; Grandjean Clément, Les Plans-sur-Bex; Lindt Nicolas, Pully; Marty Nicolas Benjamin, Bienne; Nirella Rocco, Bellinzona; Pugin Boris, Fribourg; Razanadravony Cedric, Carrouge; Sauvain Julien, Moutier; Schmidlin Tizian, Delémont.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des sous-officiers supérieurs

Sélection de sous-officiers latins promus au 1^{er} octobre 2015:

Au grade d'adjudant-chef: Pellaud Emmanuel, Sierre.

Au grade d'adjudant-major: Roduit Thomas, Faoug.

Au grade d'adjudant EM: Bard Gregory, Neyruz; Bardet Gilles, Cotterd; Buletti Marino, Pianezzo; Petitcuenot Rémy, Marin-Epagnier; Roduit Léandre, Martigny-Croix.

Drones israéliens

Feu vert définitif

L'armée suisse achètera des drones israéliens pour 250 millions de francs. Le Conseil des Etats s'est rallié lundi 7 septembre 2015 au National par 30 voix contre 12. Une minorité de gauche, qui invoquait notamment les droits humains, n'est pas parvenue à biffer cette acquisition. (Nam 4-5 mai-juin 2015 page 7)

Mutations d'officiers supérieurs

Trois nominations

Le Conseil fédéral a décidé la mutation d'officiers supérieurs, avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Le colonel EMG Claude Meier a été nommé nouveau chef de l'Etat-major de l'armée, avec promotion simultanée au grade de divisionnaire.

Claude Meier (51 ans), originaire de Bülach ZH et domicilié à Carrouge VD, est entré à l'Escadre de surveillance des Forces aériennes en 1985 en tant que pilote militaire de carrière. Comme pilote et moniteur de vol, le colonel EMG Meier a été affecté, dans les années 1990, à l'équipe de projet responsable de l'introduction du jet d'école Hawk, puis comme moniteur de combat aérien sur le F-5 Tiger. Il a également été incorporé au groupe d'introduction du F/A-18. Membre du PC-7 Team pendant plusieurs années, il en a assumé le commandement en 1998 et 1999. De 2000 à 2002, il a commandé l'escadrille d'aviation 17. En 2003, il a suivi une formation au Collège Interarmées de Défense à Paris. Il a également obtenu le DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) en science de l'histoire à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Jusqu'en 2005, il a été engagé comme chef du service technique du combat aérien. De 2006 à 2009, le colonel EMG Meier a exercé la fonction de chef de la formation au commandement et de l'instruction d'état-major à l'état-major des Forces aériennes. Ensuite, les Forces aériennes l'ont détaché à l'Etat-major de l'armée en tant que chef Recherche et développement de la doctrine. De décembre 2011 à la fin mai 2015, il a assumé la fonction de sous-chef d'état-major chargé des opérations et de la planification à l'état-major des Forces aériennes. Conjointement à ses activités professionnelles, il a obtenu en 2013 le Master of Advanced Studies in Security Policy and Crisis Management à l'EPFZ. Depuis le 1^{er} juin 2015, il est chef d'état-major de l'Etat-major de l'armée. Le colonel EMG Meier remplace le **divisionnaire Hans-Peter Walsler**, qui a été nommé par le Conseil fédéral à la fonction de commandant de la région territoriale 2 à partir du 1^{er} janvier 2016.



Le colonel EMG Silvano Barilli a été nommé chef d'état-major ad interim du chef de l'Armée.

Silvano Barilli (46 ans), originaire d'Emmen LU et domicilié à Flamatt, a fait des études à l'université de Zurich, achevées en 1994 avec une licence en économie. Après avoir exercé divers emplois dans l'économie privée, il est entré en 1997 dans le corps des instructeurs des Forces aériennes, où il a été engagé comme remplaçant du maître de classe à l'école d'officiers et comme instructeur d'unité à l'école de recrues et de sous-officiers d'aviation. De 2000 à 2003, il a exercé la fonction d'officier supérieur adjoint (of sup adjt) du comman-



dant de la brigade d'aérodrome 32. De 2004 à 2005, il a été engagé comme chef de la planification, chef de la logistique et remplaçant du chef d'état-major à l'état-major de la Formation d'application de l'aviation 31. En 2005 et 2006, le colonel EMG Barilli a suivi une formation à l'Air Command and Staff College à l'Air Force University de Montgomery (AL/USA), achevée avec un Master in Operational Military Art and Science. De 2006 à 2009, il a été affecté à l'Ecole d'Etat-major général en tant que chef de groupe / coach d'état-major et of sup adjt du commandant des stages de formation. A la même époque, le colonel EMG Barilli a effectué un engagement dans le cadre de la SWISSCOY au Kosovo comme Deputy Chief G3 et Chief G3 Plans auprès de la Multinational Task Force South. De 2009 à 2011, il a occupé le poste de remplaçant du commandant de l'instruction en formation de l'aviation et de l'école d'officiers de Payerne. En 2011, il a repris le commandement de l'école de recrues et de sous-officiers d'aviation. Depuis janvier 2014, le colonel EMG Barilli exerce la fonction de chef de projet du développement des Forces aériennes. Il assume également ad interim la fonction du **brigadier Alain Vuitle**, que le Conseil fédéral a nommé chef du Renseignement militaire à partir du 1^{er} janvier 2016.

Le brigadier Hans Schatzmann a été nommé commandant de la Sécurité militaire.

Agé de 53 ans, le brigadier Hans Schatzmann, originaire de Hausen AG et Wangen an der Aare BE, est domicilié à Wangen an der Aare. Après des études juridiques à l'université de Berne, achevées en 1988 avec la licence en droit, il a d'abord travaillé comme juge d'instruction extraordinaire dans le canton de Soleure. En 1992, il a obtenu le brevet d'avocat et notaire. De 1993 à la fin 2013, il a travaillé dans son propre cabinet d'avocat et notaire à Soleure. De 2008 à 2012, il a assumé la fonction de président de la Société suisse des officiers. Il a ensuite reçu du Conseil fédéral le commandement de la brigade d'infanterie 5 à partir du 1^{er} janvier 2014, avec promotion simultanée au grade de brigadier. Comme commandant de la Sécurité militaire, il succède au **brigadier Beat Eberle**, qui va quitter le DDPS le 31 décembre 2015.



Le brigadier Daniel Berger prend sa retraite à la fin décembre 2015

Le Conseil fédéral a pris connaissance - avec remerciements pour les services rendus - du départ à la retraite, à la fin décembre 2015, du brigadier Daniel Berger, conseiller du chef du DDPS en matière de politique militaire.



Ecole de recrues de l'infanterie 3

Le respect de la parole donnée

«Un jeune chef évite de proférer un double langage; ses propos doivent correspondre à ses actes; un bon commandement se reconnaît quand il est empreint de droiture». En instruisant ses subordonnés, l'officier de carrière leur adresse volontiers de telles exhortations.



Le premier-lieutenant Félicien Monnier et le colonel EMG Samuel Crettol. Le major EMG Sébastien Rouge et le major Pierre-Alain Chassot. Le colonel EMG Mathias Müller.

Nommés sergents-majors chefs, fourriers ou sergents, des nouveaux sous-officiers se préparaient à payer leurs galons. Parmi ces cadres, originaires des principales régions de la Suisse, on décomptait 29 hommes romands et tessinois.

D'un commandant à l'autre

Vendredi 25 septembre, en la salle de la Prillaz à Estavayer-le-Lac, une cérémonie de promotion était organisée. Commandant l'ER inf 3, le colonel EMG Samuel Crettol dirigeait la manifestation en question. Mais, il est appelé à d'autres tâches: en effet, dès le 1er décembre, il deviendra remplaçant du chef de l'armée. Alors, le colonel EMG Mathias Müller prendra la tête de l'ER inf 3. Pour cette dernière prestation particulière du colonel EMG Samuel Crettol, de nombreux officiers avaient fait le déplacement. Entre autres noms, citons le divisionnaire Daniel Roubaty; le brigadier Mathias Tüscher; le colonel EMG Mathias Müller; le colonel EMG Michel-Pierre Marmy; le lieutenant-colonel Christian Brunner (le chef de service et le commandant d'arrondissement de la partie francophone du canton de Berne); le lieute-

nant-colonel EMG Yannick Porret (le commandant du Bataillon d'infanterie de montagne 7); le major EMG Sébastien Rouge (le remplaçant du commandant de l'ER inf 3); le major Pierre-Alain Chassot (intégré à la Police militaire); le premier-lieutenant Félicien Monnier (incorporé au Bataillon de carabiniers 1).

Le major Thierry von Gunten annonçait les nouveaux promus au colonel EMG Samuel Crettol. Les morceaux musicaux étaient interprétés par la Fanfare de la Région territoriale 3, que dirige le premier-lieutenant Lukas Bircher. On remarquait une foule importante de parents, de fiancées, d'amis; toutes ces personnes félicitaient les jeunes gradés.

Une fête, et de l'aide militaire

Vice-syndique d'Estavayer-le-Lac, Mme Marlyse Schwarzenrub apportait le message de l'autorité politique. Mme Schwarzenrub reconnaît la valeur de l'armée, comme étant «une garante de la cohésion sociale du pays et de ses liens linguistiques». De plus, la magistrate rappelait la mise sur pied prochaine d'un événement d'envergure.

Les promus romands et tessinois

Au grade de sergent-major chef

Leuba, Raphaël; Mayor, Alain.

Au grade de sergent

Brito Carvalho, Luis Carlos; Cavin, Bastien; Chaoui, Karim; Delalay, Sébastien; Deppierrez, Steven; Giroud, Tobias; Guenot, Antoine; Isler, Steve; Jessen, Juri; Kadirolli, Perparim; Kiameso, Lesly; Kirchofer, Nathan; Lachernal-Gasser, Laurent; Levrat, Sylvain; Martins Pasadas, Michael; Mateus, Kevin; Mesot, Pierre; Milisavljevic, Srdan; Moulin, Carlos; Pochon, Samuel; Pousaz, Mehdi; Rouiller, Antoine; Roulin, Arnaud; Savary, Pascal; Tâche, Anthony; Tschantz, Arnaud; Veloso de Carvalho, Rafaël.

Entre le 26 et le 28 août 2016, la «Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres» se tiendra à Estavayer-le-Lac. Et des soldats seront réquisitionnés.

Le divisionnaire Daniel Roubaty est membre du «Comité directeur» en charge de l'organisation de la fête. D'autre part, retraité depuis le 1er janvier 2014, cet officier général a mené une importante carrière militaire professionnelle. Il a notamment commandé la «Formation d'application de la logistique» (juin 2008 - décembre 2010) et la «Formation supérieure des cadres de l'armée» (janvier 2011 - décembre 2013). En exerçant son métier, le divisionnaire Daniel Roubaty a eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois le colonel EMG Samuel Crettol. Le premier nommé souligne que le second est «un excellent officier». PR.



Le lieutenant-colonel EMG Yannick Porret et le divisionnaire Daniel Roubaty.



La poignée de main du colonel EMG Samuel Crettol à un nouveau sous-officier et les jeunes promus en formation d'appel.



40^e anniversaire

Le diamant de l'instruction militaire

Commandant l'Ecole des sous-officiers de carrière (ESCA), le brigadier Heinz Niederberger compare le travail de ses subordonnés à celui des joailliers. Un bijou est taillé, serti, poli... Pour ce qui les concerne, les militaires professionnels peaufinent leurs connaissances, tant pratiques que théoriques, et visent l'excellence. Dès lors, les prestations de l'ESCA sont appréciées par les dirigeants des «Formations d'application» de même qu'au sein de toute l'armée suisse.

Jeudi 24 septembre, à Hérissau, une rencontre était organisée. On fêtait le quarantième anniversaire de l'enseignement en question. Celui-ci débuta le 6 janvier 1975, dans cette même ville; elle est la capitale du canton d'Appenzell, Rhodes-Extérieures.

Une ambiance conviviale

Des officiers généraux félicitaient les sous-officiers de carrière: entre autres personnalités, citons le chef de l'armée, le commandant de corps André Blattmann; le commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée, le divisionnaire Philippe Rebord; le remplaçant, et le commandant de l'Ecole d'état-major général, le brigadier Daniel Lättsch; le commandant de l'Ecole centrale, le brigadier Daniel Keller; le commandant de l'ESCA, le brigadier Heinz Niederberger. Représentant l'autorité politique, le conseiller d'Etat appenzellois Paul Signer participait à la commémoration.

Mentionnons quelques sous-officiers supérieurs. Le 24 septembre, l'adjudant-chef Patrick Robatel fonctionnait en qualité de maître de cérémonie; engagé à l'ESCA, il œuvre en tant que directeur de stage. Collaborateur direct, l'adjudant-major Wal-



Le brigadier Heinz Niederberger

ter Jauch est chef de classe. Venus d'Allemagne et d'Autriche, également cadres intermédiaires, des militaires étrangers congratulaient leurs homologues suisses. Ces gradés côtoyaient des professionnels retraités: l'ajudant sous-officier Roman Gehrig naquit en 1924; l'adjudant sous-officier Max Bietenhader vint au monde un jour de l'année 1941.

Autrefois élèves de l'ESCA, quelques sous-officiers supérieurs sont maintenant bien connus des soldats de milice. Par exemple, on apercevait l'adjudant-chef Emmanuel Pellaud (il s'occupa, jusqu'en 2015, des stages de formation pour sous-officiers supérieurs, désignés sous la forme abrégée «SF sof sup», à Sion); l'adjudant-chef Michel Plumez a travaillé en relation directe avec le responsable des Forces terrestres, le commandant de corps Dominique Andrey. Des officiers supérieurs étaient également présents, dont le colonel EMG Thomas Scheibler (le commandant des «SF sof sup», entre 2011 et 2015) et le colonel EMG Simone Rossi (l'actuel instructeur des sous-officiers de la Force d'application de l'aviation 31, à Payerne).

Des universitaires avaient fait le déplace-

ment: le colonel et historien Hans Rudolf Fuhrer, ou encore, le brigadier Rudolf Steiger (il dirigea, entre 2001 et 2005, l'Académie militaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich).

Le premier-lieutenant Roger Hasler dirigeait la fanfare; les musiciens appartenaient à l'Ecole de recrues 16-2. Après les discours, l'atmosphère devenait plus conviviale. Certains assistants à la fête se serraient la main avec chaleur, d'autres se donnaient l'accolade.

L'histoire d'un succès

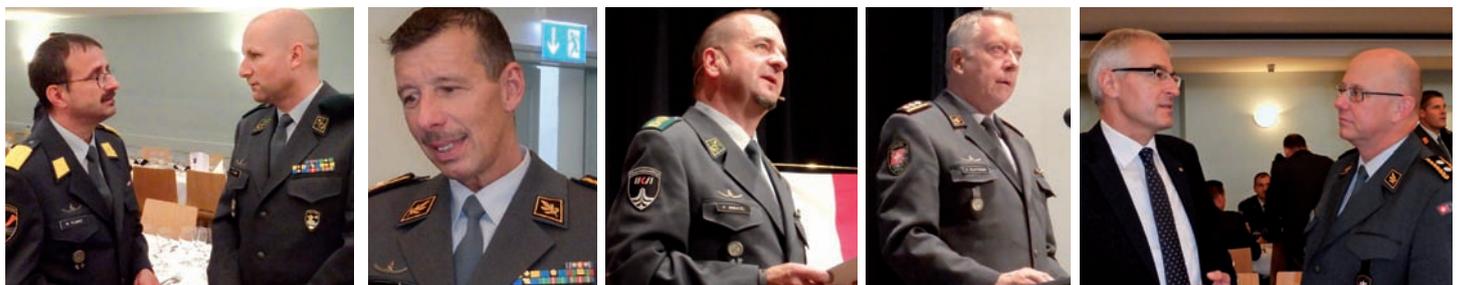
A l'occasion de ce quarantième anniversaire, les dirigeants de l'ESCA ont publié un livre. Rédigé en trois langues nationales, l'ouvrage se présente comme suit: «40 Jahre Berufsoffizierschule der Armee, eine Erfolgsgeschichte = Les 40 ans de l'Ecole des sous-officiers de carrière de l'armée, l'histoire d'un succès = La Scuola per sottufficiali di professione dell'esercito compie 40 anni, la storia di un successo: 1975-2015» (Berne, Armée suisse, 2015, 200 pages illustrées, 28 cm.).

Le 24 septembre, à Hérissau, un des auteurs prononçait une allocution. Nous parlons du colonel EMG Jacques Beck; entre 1997 et 2002, il commanda l'ESCA. Jacques Beck rappelle l'évolution très positive de ladite Ecole: «Un coup de chapeau à ceux qui ont réalisé ce concept d'instruction d'une durée de 77 semaines» (actuellement, le stage de formation de base a été augmenté à deux ans). Depuis lors, souligne le colonel EMG, les militaires de tous grades estiment davantage les sous-officiers de carrière. En outre, l'esprit de corps est renforcé; les intéressés considèrent les infrastructures d'Hérissau comme si elles faisaient partie intégrante de leur propre maison.

Le commandant de corps André Blattmann donne aussi une appréciation élogieuse. «Le corps des sous-officiers de carrière se révèle plus utile que jamais». Ces cadres intermédiaires s'avèrent indispensables, «ils assument des fonctions de spécialistes, de formateurs et d'aides au commandement, jusqu'à devenir des collaborateurs polyvalents». Les programmes d'armement amènent des améliorations, la modernisation de l'équipement, le comblement des lacunes, le remplacement du matériel obsolète. «Dans ce contexte aussi», poursuit le commandant de corps, «les contributions des sous-officiers de carrière sont essentielles». Relativement à l'engagement, la formation, la maintenance ou la sécurité, les anciens élèves d'Hérissau apportent des compétences bienvenues. P.R.



Le col EMG Jacques Beck, le col Hans Rudolf Fuhrer et le br Daniel Lättsch.



L'adj-chef Michel Plumez, l'adj-maj Richard Blanc, le br Daniel Keller, l'adj-chef Patrick Robatel, le cdt C André Blattmann, le conseiller d'Etat Paul Signer, le div Philippe Rebord.

Rentrée automnale Des valeurs militaires et sociales

A l'occasion de leur traditionnelle rencontre annuelle, les officiers de la Br inf 2 ont pu s'intéresser à de nombreuses oeuvres, tant historiques, économiques, que philosophiques. Entre celles-ci, des rapprochements s'avèrent possibles: à certains égards, la pensée du général chinois Sun Tzu demeure actuelle (il a vécu pendant le sixième siècle avant notre ère). Ce théoricien a laissé un écrit intitulé «L'Art de la guerre». Un commentateur rappelle que les idées du personnage ont été reprises par «des auteurs qui parlent de stratégie militaire, mais aussi de stratégie d'entreprise».



Le chef du Centre patronal Christophe Reymond et le cdt C Christophe Keckeis, le philosophe Fabrice Hadjadj, l'entrepreneur immobilier Bernard Nicod le br Mathias Tüscher, le div Peter Regli.

Judi 8 octobre, le commandant de ladite unité, le brigadier Mathias Tüscher accueillait ses hôtes. Ils se retrouvaient dans l'enceinte de «Verte-Rive», l'ancienne propriété du général Henri Guisan. Des conférenciers s'exprimaient sur le thème: «Quelles valeurs défendre aujourd'hui?».

Dans la durée

Parmi la multitude des personnes présentes, citons quelques fonctions et noms: les commandants de corps Dominique Andrey, Christophe Keckeis, Adrien Tschumy; les divisionnaires Dominique Juilland, André Liaudat, Peter Regli; le colonel Yves Charrière; le major Laurent Wehrli; l'adjudant-chef Marcel Brügger; le directeur de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, Georges Zünd; les chefs d'entreprises Nicolas Leuba et Bernard Nicod.

Les participants à la journée écoutaient quatre orateurs. Le premier-lieutenant Félicien Monnier est juriste, assistant diplômé à l'Université de Lausanne (spécialisé dans l'étude du droit romain) et rédacteur du journal La Nation (l'organe de la «Ligue vaudoise»); Christophe Reymond dirige le

Centre patronal; de nationalité française, Fabrice Hadjadj a écrit plusieurs essais philosophiques; avocat, ingénieur, Luc Recordon dispose encore d'une longue expérience de politicien.

Félicien Monnier parlait du «pays réel» (un analyste rappelle qu'il s'agit du «peuple enraciné à l'intérieur des provinces»). Souvent, les habitants nourrissent d'autres désirs que ceux de leurs dirigeants. Ces derniers sont trop enclins à se préoccuper seulement des nécessités immédiates. Or de nombreux problèmes se résolvent dans la durée. M. Monnier pense que l'usage du fédéralisme conduit à mieux discerner les vrais besoins des citoyens.

Christophe Reymond évoquait les équilibres sociaux que les patrons essayent de trouver, notamment par le truchement des conventions collectives.

Culture du déchet

Afin de décrire l'évolution de la société, Fabrice Hadjadj citait plusieurs sources. L'économiste britannique Tim Jackson a écrit un livre au titre accrocheur: «Prosperité sans croissance, la transition vers une



Le div Dominique Juilland, le cdt C Dominique Andrey et le div André Liaudat.

économie durable» (Louvain-La-Neuve, De Boeck-Etopia, 2010). En substance, l'auteur avance que «les espoirs et les attentes étant d'abord matériels, l'idée de prospérité renvoie à un imaginaire de l'abondance et du toujours plus indissociable de la croissance. Or, le dépassement des limites écologiques de la planète oblige aujourd'hui à remettre en cause cette conception de la prospérité fondée sur la croissance».

Selon le pape François, «la personne humaine est trop souvent rejetée, comme si elle était un déchet. La vie de l'individu n'est plus perçue comme une valeur fondamentale à respecter et à protéger. (...) «La culture du déchet» ne s'applique pas seulement à la nourriture ou aux biens superflus, mais souvent aux êtres humains qui sont jetés comme s'ils étaient des choses non nécessaires. Sont considérés ainsi l'homme pauvre et handicapé, s'il n'a pas encore d'utilité - comme l'enfant à naître - ou ne sert plus, comme la personne âgée. L'environnement et l'écologie humaine vont de pair. Ainsi, une certaine notion de rejet s'applique non seulement à la nature mais aussi à l'individu et spécialement aux plus faibles».

L'avocat et ingénieur Luc Recordon affirmait que «sans humanisme, l'écologie politique devenait un désastre». L'orateur mentionnait une pensée de Sun Tzu. Celui-ci préconisait «une adaptation à la stratégie de l'adversaire, afin de s'assurer la victoire à moindre coût». Luc Recordon n'est pas convaincu quant à l'opportunité du projet de «Développement de l'armée» (DEVA). «Cette grande révision aurait dû permettre de moderniser "l'outil" pour le rendre plus sûr et plus performant face aux attaques asymétriques et à la cyberguerre. Au lieu de cela, on en est toujours à se focaliser sur les fantassins et sur les troupes mécanisées».

P.R.



Le cdt C Dominique Andrey, l'aj-chef Marcel Brügger, le div Dominique Juilland, le col Yves Charrière, le maj Laurent Wehrli, le directeur de la Fédération vaudoise des entrepreneurs Georges Zünd, le chef d'entreprise Nicolas Leuba. L'avocat et ingénieur Luc Recordon et le plt Félicien Monnier.

Rapport sur la lutte contre le terrorisme

Motivation djihadiste en Suisse

Le Conseil fédéral a pris connaissance du deuxième rapport sur la lutte contre le terrorisme à motivation djihadiste en Suisse et il souhaite réfléchir au renforcement de mesures policières préventives, comme celles visant à empêcher un djihadiste présumé à quitter le territoire suisse. Il a mandaté le Département fédéral de justice et police (DFJP) d'élaborer une évaluation dans ce sens. Enfin, le Conseil fédéral rappelle l'importance des structures locales et cantonales non sécuritaires pour lutter contre la radicalisation.

Pour le Service de renseignement (SRC), la menace terroriste en Suisse a légèrement augmenté en regard du niveau déjà élevé établi depuis janvier 2015, comme dans le reste de l'Europe. Les départs vers la Syrie continuent, aux hommes s'ajoutent nouvellement des femmes et des mineurs. Ces tendances observées dans toute l'Europe concernent aussi la Suisse.

Depuis la parution du premier rapport de la task force TETRA en février 2015, les autorités de sécurité ont intensifié la coordination à tous les niveaux et des progrès notables ont été effectués. Ainsi, environ 70 cas concrets de terroristes présumés à motivation djihadiste occupent actuellement fedpol et le SRC, dont plus d'une vingtaine font l'objet d'une instruction pénale ouverte par le Ministère public de la Confédération (MPC). Le MPC commence à déposer cet

automne les premiers actes d'accusation auprès du Tribunal fédéral.

Sensibilisation et coopération

Afin de détecter les personnes en voie de radicalisation, la sensibilisation et la formation des polices cantonales, des gardes-frontières et des services consulaires ont été renforcées. Pour faciliter la coordination au niveau national et mieux répondre à la menace, les polices cantonales s'appuient sur les structures existantes de la Conférence des commandants de police cantonale suisse (CCPCS). Ces dernières peuvent notamment s'appuyer sur un état-major de conduite pouvant être activé en cas d'attentats terroristes (ou autres événements majeurs). Enfin, la coordination et la coopération ont également été renforcées à l'échelle internationale. La Suisse a par

exemple signé le protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme.

Il reste encore des points à analyser, notamment la pertinence de mesures policières préventives visant à empêcher un terroriste présumé à quitter le territoire suisse. Pour cela, le Conseil fédéral a mandaté le DFJP d'évaluer la pertinence de telles mesures et leurs conséquences. Cette analyse doit également porter sur une éventuelle adaptation des bases légales pour les signalements de personnes suspectes effectués par la police.

La lutte anti-terroriste dépasse le champ d'action des autorités de sécurité

Si le travail des autorités de sécurité est indispensable, il ne peut apporter qu'une partie des réponses pour lutter contre le terrorisme. La radicalisation dépasse largement le champ d'action des autorités de sécurité. Toutes les expériences faites en Suisse et à l'étranger le démontrent: la lutte contre la radicalisation doit se faire au niveau local, en impliquant le tissu social, familial et éducatif. Ce sont les cantons et les communes qui jouent ici un rôle capital, avec des structures qui fonctionnent bien. Pour le Conseil fédéral, il est important de ne pas créer de structures nouvelles, mais de s'appuyer sur les structures existantes en y intégrant la problématique de la radicalisation djihadiste, en renforçant les échanges d'expériences et de compétences, en favorisant les synergies. Dans ce sens, le Conseil fédéral a décidé de ne pas créer de permanences téléphoniques nationales (hotline ou helpline).

Un recensement des mesures existantes de prévention ne relevant pas des domaines sécuritaire et judiciaire va être effectué par le délégué du Réseau national de sécurité (RNS), en collaboration avec les conférences gouvernementales et les instances cantonales concernées. L'objectif final visé est de profiter des expériences probantes (best practices) et d'améliorer la prévention contre la radicalisation.

Composition et buts de la task force TETRA

La task force TETRA (pour TErrorist TRAvellers) est un groupe de travail interdisciplinaire mandaté par le Groupe sécurité de la Confédération. Dirigée par fedpol, elle comprend également le SRC, le MPC, la Direction politique et la Direction du droit international public du Département fédéral des affaires étrangères, le Corps des gardes-frontière, le Secrétariat d'Etat aux migrations, l'Office fédéral de la justice, la police aéroportuaire de Zurich, ainsi que des commandants de polices cantonales et le délégué du RNS. Les buts de la task force sont d'empêcher des attentats terroristes en Suisse, d'éviter que la Suisse ne serve de base arrière pour la planification d'activités terroristes ou la fourniture logistique et de protéger l'espace Schengen. Ces buts s'inscrivent dans la Stratégie de la Suisse pour la lutte contre le terrorisme, approuvée par le Conseil fédéral le 18 septembre dernier.

Politique de sécurité de la Suisse

Nouveau rapport

Ces dernières années, la situation de notre pays en regard des menaces a connu en partie de profonds changements. Outre une analyse détaillée du contexte sécuritaire, ce document présente la stratégie avec laquelle la Suisse entend réagir aux menaces et dangers actuels ainsi que les tâches qui incombent aux différents instruments de la politique de sécurité.

Le Conseil fédéral a approuvé le projet de nouveau rapport sur la politique de sécurité de la Suisse et ouvert une procédure de consultation. Le rapport expose les lignes directrices de la politique de sécurité de la Suisse pour ces prochaines années. Le Conseil fédéral publie des documents de ce genre à intervalles réguliers. Le dernier remonte à l'année 2010.

Ce nouveau rapport donne une présentation détaillée du contexte sécuritaire de la Suisse. Il analyse les tendances globales qui se profilent et passe en revue les menaces et dangers qui concernent notre pays, concluant que la situation a profondément évolué au cours des dernières années dans ce domaine. Il évoque notamment la détérioration durable des relations entre la Russie et l'Occident suite à la crise ukrainienne, l'aggravation de la menace représentée par le terrorisme islamique et l'ampleur des activités illégales

et des abus dans le cyberspace. Selon le rapport, c'est l'enchaînement des divers dangers et menaces qui constitue un véritable défi pour la Suisse.

La deuxième partie du rapport est consacrée à l'orientation de la stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité. Celle-ci repose sur trois notions clés, à savoir l'autonomie, la coopération et l'engagement.

La dernière partie du rapport est consacrée à la conduite de la politique de sécurité au niveau de la Confédération et des cantons et à la collaboration entre ces derniers dans le cadre du Réseau national de sécurité. Il y est fait référence à l'évaluation du Réseau national de sécurité, lequel dispose d'une assise solide et qui ne cesse de se développer, ainsi qu'au premier exercice réalisé en commun, dont des enseignements importants ont été tirés pour la gestion nationale des crises.

«FIR TREE»

Des civils venus en voisins

Afin de présenter les actions de l'infanterie, les militaires de la place d'armes de Chamblon organisaient une visite. Les habitants des trois communes adjacentes figuraient au nombre des invités.



Le brigadier Lucas Caduff face à une section de fantassins avec des «Panzerfaust» et des fusils mitrailleurs.



Les sous-lieutenantes Laurie Devisy et Adèle Nicolas, le lieutenant-colonel EMG Jacques de Chambrier. A droite, un «Eurocopter EC 635» est engagé.

Sur le blason du village de Treyconvagnes, l'observateur remarque trois arbres dessinés en diagonale. Les deux localités proches, Chamblon et Suscévaz sont également situées dans le district du Jura - Nord vaudois; alors, on comprend le pourquoi de cette dénomination «fir, tree» (en anglais, sapin, arbre): toute la région est particulièrement boisée. Empruntée à une langue étrangère, l'appellation en question s'assimile à une nomenclature de l'OTAN; nous en parlerons plus bas.

Des sous-lieutenantes françaises

Mercredi 30 septembre, le commandant de la Formation d'application de l'infanterie, le brigadier Lucas Caduff recevait ses hôtes. Les syndics Max Holzer (Chamblon), Pierre-André Tharin (Suscévaz), et Stéphane Baudat (Treyconvagnes) accompagnaient leurs

administrés. La conseillère d'Etat Béatrice Métraux prononçait un discours.

Des cadres militaires se joignaient aux civils. Citons quelques officiers, et un sous-officier supérieur: le divisionnaire Roland Favre; le colonel EMG Samuel Crettol; Le colonel EMG Mathias Müller; le colonel Yves Charrière; le lieutenant-colonel EMG Jacques de Chambrier; le major EMG Sébastien Rouge; le major EMG Philipp Zimmermann; le major Thierry von Gunten; l'adjudant sous-officier Sebastian Wyss. En outre, des représentants de la police étaient présents à Chamblon, notamment le commandant de la Gendarmerie vaudoise, le lieutenant-colonel Alain Gorka.

On reconnaissait encore deux jeunes femmes, les sous-lieutenantes françaises Laurie Devisy et Adèle Nicolas. Elles séjournaient ici, afin d'étudier les particularités de

l'armée suisse. Ces personnes savaient aussi renseigner l'interlocuteur sur des spécificités de l'Hexagone: les deux aspirantes évoquaient les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (destinées à former les différents officiers de l'armée de terre), ou le Prytanée national militaire (un lycée de la Défense, situé à La Flèche, dans le département de la Sarthe).

Neutralisation des explosifs

Le colonel EMG Samuel Crettol donnait des explications, relativement aux activités des fantassins. Cet officier supérieur commande l'Ecole de recrues de l'infanterie 3. L'instruction, le commandement, les missions attribuées aux fusiliers et aux chefs d'équipes, toutes ces tâches étaient successivement présentées. Ensuite, les visiteurs se retrouvaient sur le terrain pour des démonstrations.

Souvent, les conflits prennent des formes asymétriques, et se déroulent dans des zones urbaines. Aussi, les policiers collaborent avec les soldats. Afin d'arrêter des terroristes isolés, les membres du DARD interviennent (l'acronyme désigne le Détachement d'action rapide et de dissuasion). Par exemple, ces gens engagent un hélicoptère militaire, de type «Eurocopter EC 635»: l'engin est mis en position stationnaire au-dessus d'un toit; utilisant une corde, les intervenants descendent et débusquent les malfrats retranchés.

Un rédacteur autorisé fait une déclaration lapidaire. «Les engins explosifs non explosés constituent une menace permanente en tous lieux et en tous temps». Nous relevons encore les informations qui suivent: «Qu'elle prenne la forme de munitions non explosées, de pièges ou d'engins explosifs improvisés, le menace concerne de manière toute particulière le personnel et les installations de défense». Etabli par l'OTAN, un accord de standardisation prévoit «des normes minimales de qualification du personnel formé pour la neutralisation des munitions et des explosifs». La disposition en question est notifiée en anglais et abrégée en trois lettres, EOD (Explosive Ordonance Disposal). Dans les pays francophones, on utilise plutôt la dénomination NEDEX (Neutralisation, Enlèvement, Destruction des Explosifs).

A Chamblon, on avait imaginé un scénario particulier. Au cours d'une opération de police, des terroristes avaient abandonné une voiture automobile. Afin d'inspecter l'habitacle, un spécialiste du NEDEX s'approchait; ensuite, il employait un robot, qui actionnait l'ouverture du coffre arrière. Ainsi, en cas d'explosion prématurée, l'homme se prémunissait. P.R.



Le colonel EMG Mathias Müller et le colonel EMG Samuel Crettol. Voiture piégée: un robot est mis à contribution. Le major Thierry von Gunten, l'adjudant sous-officier Sebastian Wyss, le brigadier Lucas Caduff et le syndic de Suscévaz Pierre-André Tharin.

Etats-Unis

Renforcement en Europe

Les Etats-Unis vont pré positionner des chars, des pièces d'artillerie et d'autres types de matériel en Europe orientale et centrale a confirmé le 23 juin 2015 le secrétaire à la défense, Ashton Carter. Cette mesure doit permettre de renforcer l'Otan sur son flanc est. Les Etats baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) ainsi que la Bulgarie, la Roumanie et la Pologne, ont donné leur accord, a-t-il encore précisé, ajoutant qu'une partie de ce matériel serait également déployée en Allemagne. L'initiative entre dans le cadre des mesures destinées à rassurer les Etats membres de l'OTAN, qui s'inquiètent des intentions de la Russie depuis l'éclatement du conflit ukrainien.

France

1500 volontaires

«C'est un phénomène totalement inédit» admet le colonel Eric de Lapresle. Les services de recrutement de l'Armée de terre française reçoivent depuis une semaine (20.11.2015) une avalanche de demandes. 1500 par jour contre 500 en moyenne avant les attentats. Securitas, N° 1 européen de la sécurité privée, embauche aussi en masse. La firme fait appel à 800 gardiens supplémentaires en France et 300 en Belgique.

«Les métiers de la police»

Une journée pour découvrir

Quelque 210 jeunes gens et jeunes filles ont participé, le 14 novembre dernier à Savatan, à la journée «Les métiers de la police». L'occasion de découvrir le métier de policier et de tester ses connaissances et aptitudes physiques en vue d'un recrutement.

Chaque année à pareille époque, l'Académie de police de Savatan organise, en étroite collaboration avec les Corps de police des cantons de Vaud et du Valais, des Communes vaudoises et de la Police des transports, une journée de découverte des métiers de la police. Nouveauté cette année 2015, la présence du stand de la Police cantonale genevoise puisque, dès avril de l'an prochain, l'Académie accueillera, pour les former au Brevet fédéral de policier, les aspirants de la République et Canton de Genève.

Les participants ont ainsi eu l'opportunité de visiter les expositions de matériels, d'équipements, de véhicules des différents Corps de police et autres unités spécialisées (brigade du lac, équipe de déminage, etc.) Mais aussi de tester leurs connaissances en français - avec une épreuve de dictée ainsi que de mesurer leurs aptitudes physiques en effectuant les épreuves exigées lors de l'examen sportif du recrutement.

La journée a également permis aux jeunes intéressés de s'entretenir avec les représentants des Ressources humaines des différents corps partenaires de l'Académie,



A la rencontre avec des policiers expérimentés et à la découverte des matériels, équipements et véhicules.

histoire de connaître en détail les conditions de recrutement et d'engagement. Rappelons que l'Académie de police elle-même ne recrute pas: elle accueille, pour leur formation, les aspirants recrutés directement par les Corps de police cantonaux ou communaux/municipaux. Dans cette perspective, le site internet de l'Académie donne tout renseignement et lien utile.

Jean-Luc Piller
www.academie-de-police.ch



Le marketing direct...
... tout-en-un!

Conseil stratégique & analyse
Géomarketing
Envois adressés & tous-ménages
Print-to-digital
Gestion & exploitation de fichiers
Enrichissement de base de données
Impression & publipostage
Conditionnement & manutention

Fondation BVA
Services marketing direct
Ch. de Maillefer 41
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Fondation BVA
Services marketing direct
Route des Jeunes 95
1211 Genève 26

T 0840 840 040 | info@bva.ch | www.bva.ch | addresshop.bva.ch

bva
marketing direct

PUB TAI PO Restaurant Chinois

parue dans l'édition 8-2015
page 20



DOMAINE
DU MONT D'OR
ÉLÉGANCE ET RAFFINEMENT

Domaine du Mont d'Or
Rue de Savoie 64 | CP 415 | 1951 Sion | www.montdor.ch

Le 9^e Forum_Sécurité_Chablais à Saint-Maurice **Sur le chemin des migrants**

«Flux migratoires - Reflux sécuritaires?» Pareil thème retenu par l'Académie de police de Savatan pour son 9^e Forum_Sécurité_Chablais ne pouvait être davantage de tragique actualité! Vendredi 6 novembre dernier, au Théâtre du Martolet à Saint-Maurice, quelque 450 personnes ont suivi éclairages et débats avant de partager en toute convivialité, l'apéritif dînatoire. Parmi eux, le Comité Central de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police (FSFP) emmené par son Président Jean-Marc Widmer ainsi qu'une huitantaine d'élèves des 4^e du Collège de l'Abbaye avec leur recteur, le chanoine Alexandre Ineichen.



Sur la scène du Théâtre du Martolet à Saint-Maurice, de g à dr: le brigadier Jürg Noth, Commandant du Corps des gardes-frontière, Jacques-Simon Eggly de Genève, Mgr Jean Scarcella, Abbé de l'Abbaye de Saint-Maurice, Carlo Sommaruga, Conseiller national, Genève, Urs Schwaller, Conseiller aux Etats, Fribourg et Yves Nidegger, Conseiller national, Genève.

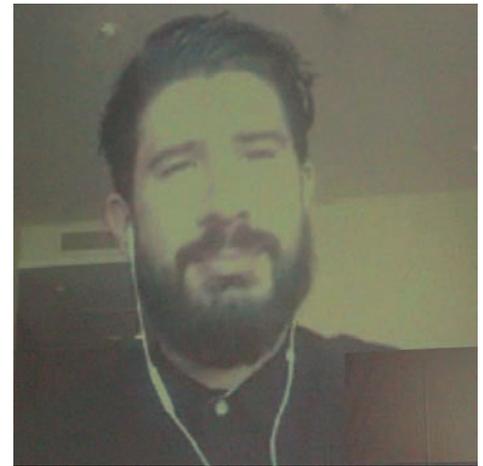
Salué par les allocutions des Conseillers d'Etat vaudois et valaisan en charge de la sécurité, Mme Béatrice Métraux et M. Oskar Freysinger, le Forum s'est ouvert par un témoignage très fort apporté, via skype, par le journaliste de la RTS Nicolae Schiau. Celui qui a suivi, en octobre dernier, le chemin des migrants de la Turquie à l'Allemagne, a rapporté au public ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, les motivations de ces femmes, de ces hommes qui fuient leur pays en quête d'une vie sociale et d'un travail. Ancien Président de l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE), Jacques-Simon Eggly, de Genève, a rappelé les migrations des Suisses vers l'Amérique du Sud ou le Canada avant de souligner l'importance pour toute personne requérante d'asile d'adopter « le contrat social suisse ».

Aux frontières suisses, la situation est certes sous contrôle, a expliqué le brigadier Jürg Noth, Commandant du Cgfr. Mais les portes d'entrée comme le Tessin ou la Vallée du Rhin ou encore Bâle sont aujourd'hui fortement sollicitées et le Corps des gardes-frontière (Cgfr) a besoin d'effectifs supplémentaires. Car il n'est pas concevable, politiquement parlant, que l'armée s'installe aux frontières, le fusil en bandoulière. De son côté, le Conseiller aux Etats fribourgeois Urs Schwaller a présenté l'appareil législatif préparé et accepté par les Chambres fédérales qui offre surtout une accélération des procédures et la création de centres fédéraux. Une nouvelle loi cependant combattue par

l'UDC via un referendum.

Migration va de pair avec intégration

A l'heure du débat, Mgr Jean Scarcella, Abbé de l'Abbaye de Saint-Maurice, a déclaré, rappelant la parole biblique «J'étais un étranger et vous m'avez accueilli», que cependant «la migration va de pair avec l'intégration». De leur côté, les deux conseillers nationaux genevois Carlo Sommaruga et Yves Nidegger ont croisé leurs opinions, certes à fleurets mouchetés mais en campant fermement qui à gauche qui à droite: «l'Occident porte une responsabilité énorme dans les flux migratoires d'aujourd'hui» a dit Carlo Sommaruga alors que pour Yves Nidegger «la suppression des contrôles aux frontières n'a pas augmenté la sécurité dans le pays». La 9^e édition du Forum_Sécurité_Chablais a été conclue par le message du Conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet: faisant la synthèse des débats, le magistrat a présenté comment gérer les flux migratoires face à ce «sentiment d'envahissement» que ressent la population suisse. «Ce n'est pas, prioritairement, fermer les frontières» a-t-il lancé, ajoutant: «c'est aussi essayer de diminuer les risques, appliquer strictement les mesures de renvoi, accélérer les procédures d'asile, maintenir une pression policière forte sur les étrangers criminels, lutter contre les réseaux de traite d'êtres humains, renforcer l'arsenal juridique notamment en matière de renseignement, stabiliser la situation dans les pays des migrants grâce



Via Skype, le journaliste de la RTS Nicolae Schiau a apporté son témoignage du chemin des migrants qu'il a parcouru avec eux de la Turquie à l'Allemagne.

à la coopération notamment et surtout rappeler le principe de laïcité de notre société.» Et de conclure en donnant quelques pistes: «accroître la sécurité intérieure, mais pas seulement en accroissant les forces de police, lever certaines vieilles hypocrisies et faire sortir de l'illégalité ceux qui, depuis longtemps, participent à la vie économique et sociale du pays, accroître la sécurité extérieure en travaillant davantage avec les pays qui nous entourent, simplifier et harmoniser les procédures, avoir une vitesse de réaction plus élevée, et une meilleure analyse du risque.» Et le conseiller d'Etat genevois Pierre Maudet de lancer sous les applaudissements nourris du public: «L'enjeu de la migration est un enjeu trop grave pour qu'on le consacre à des questions de politique politicienne. J'ai un vœu: que le Parlement puisse ces prochaines années se rassembler là-dessus.» Jean-Luc Piller

L'intégralité du Forum peut être écoutée sur les deux bandes-son publiées sur le site internet de l'Académie de police de Savatan à l'adresse: www.academie-de-police.ch/a-propos-de-lacademie/forum_securite_chablais

Le prochain et dixième Forum_Sécurité_Chablais aura lieu vendredi 4 novembre 2016 au Palladium de Champéry.

Cash + Carry-Märkte

ALIGRO
Marché de Gros

ALIGRO Marché de Gros

- Concorde 6, 1022 Chavannes-Renens
tél. 021 633 36 00, fax 021 633 36 36
- Route des Ronquoz 100, 1950 Sion
tél. 027 327 28 50, fax 027 327 28 60
- François-Dussaud 15, 1227 Genève
tél. 022 308 60 20, fax 022 308 60 30
- Rue Cornache 1, 1753 Matran
tél. 026 407 51 00, fax 026 407 51 10
- Bernerstrasse 335, 8952 Schlieren
tél. 044 732 42 42, fax 044 732 42 00

Tra esposizioni, riforme e minacce...

E fuori della 'zona-comfort'?

Difficilmente, l'uomo tende per istinto a uscire dalla sua zona di comfort, cioè dalla condizione in cui si trova ed agisce senza ansia, in uno stato di fatto neutro, dove si muove in tranquillità, come a casa nostra. Ma al di fuori? La br fant mont 9 a EspoVerbano ha offerto interessanti spunti di riflessione, per fine anno. Auguri!

La mostra sui 900mq esterni del Fevi ha attirato il pubblico delle grandi occasioni. Adulti e piccini hanno 'toccato con mano' l'equipaggiamento di un battaglione di fanteria, interessandosi pure agli sbocchi professionali e ai 4 comandi militari presenti in Ticino: forze speciali, polizia militare, base aerea e scuole sanitarie. Abbiamo approfittato della cordiale disponibilità del br Dattrino e del col SMG Filippini, per un colloquio. La riforma dell'Esercito è ancora in 'alto mare' e il SI delle Commissioni (budget annuale 5mld; 100mila effettivi) prelude il lavoro di nuove Camere e nuovo Governo federali. Come siamo messi?

«Prontezza, con ritorno del principio della mobilitazione; formazione dei quadri; regionalizzazione ed equipaggiamento, al motto 'tutti abbiano tutto', sono i pilastri della riforma. Noi militari - osserva Dattrino - ne siamo fuori, ma nella 'confortevole' Svizzera non è tutto oro, quel che luccica. Come dire, ad esempio, che dei 14 bat di fant previsti in servizio contemporaneo, meno della metà è 'pronta' a intervenire per emergenze; i mezzi non bastano: da qui, l'importanza di riconoscere il funzionamento sistemico della Difesa e adeguarne mezzi e ranghi. Fatto salvo, ben inteso, che l'Esercito vive e lavora senza influssi esterni, reagendo a ogni sollecitazione e sfruttando in modo ideale le risorse finanziarie e umane attualmente disponibili», conclude il cdt per cui aviazione, Dca, artiglieria, trp meccanizzate e fanteria hanno ruoli ed esigenze specifiche, oltre che prioritarie.

«Riduzione degli effettivi; corsi di ripetizione sulle piazze d'armi e fine del servizio

a 34 anni - nota il col SMG Filippini - hanno ridotto anche la 'visibilità' dell'Esercito tra la popolazione e occasioni come EspoVerbano contribuiscono a recuperare valori e fini della nostra missione, che spazia dal compito primario (impiego per la Difesa) a quelli non meno importanti di appoggio all'Autorità civile, puntuali pure quest'anno, con interventi per catastrofi o emergenze naturali; conferenze e summit internazionali (dal WEF di Davòs ai negoziati di Ginevra, all'Onu, all'Osce, ecc.); eventi sportivi di rilievo, su su fino alla collaborazione con il Corpo guardie di confine, la polizia, la Protezione Civile.»

Zona-comfort elvetica dentro e fuori...: come la mettiamo? «Dal profilo interno - rilevano Dattrino e Filippini - è innegabile che fenomeni come l'aumento dei flussi migratori o i disagi per le condizioni economiche (mercato del lavoro, ecc.) increspano il 'mare della tranquillità e già quando i mezzi a disposizione della polizia, per fare un esempio, non sono adeguati eccoci fuori della zona-comfort. Se pensiamo all'estero, basti ricordare i 4 dilettanti (si fa per dire) che hanno tenuto in scacco 80mila agenti francesi, dopo la strage a Charlie Hébdò. Di riflesso, gruppi terroristi pesantemente armati come quelli dell'Isis o tensioni e agitazioni

ESPO
VERBANO.8
4>8 novembre 2015

sociali si riverberano nello status elvetico», rilevano i nostri interlocutori.

Una sorta di reazione a catena?; ci sono fenomeni o 'scacchieri' da tenere sott'occhio?; Esercito elvetico fuori dei confini nazionali: missioni compatibili?, chiediamo a entrambi.

Per Dattrino, «flussi migratori e carenza di risorse non vanno sottovalutati; chi viene da noi (in senso lato) ha grandi aspettative e, quindi, grandi frustrazioni quando, per finire, si rende conto di non poterle esaudire. Lo scenario della 'tensione per la sopravvivenza' e il suo corollario di conseguenze a cascata non è infondato.»

Per Filippini, «il rafforzamento della Cina su scala mondiale; le recenti tensioni territoriali, anche nel mare di Cina Meridionale; Ucraina e crisi mediorientale dimostrano l'instabilità della globalizzazione, che dalla crescita generale può farci piombare in un nuovo collasso di cui pure la Svizzera non sarebbe esente.»

Per entrambi: «l'Esercito svizzero si muove già al di fuori della zona-comfort, con missioni di pace in Kosovo, ad esempio; opere di sminamento, in Africa; abbiamo istruttori attivi in collegi militari all'estero; collaboriamo con gli SMG di unità operative Onu: sono competenze di nicchia molto apprezzate e poco conosciute.» Già, perché il comfort...
Franco Bianchi





Il tuo Esercito! Ma ci sta benissimo pure: il nostro Esercito! Grazie, dunque, al dir. Garbani di EspoVerbano e al cdo br fant mont 9 (nella foto da sx: col Terraneo, uff sup add; br Dattrino, cdt; col SMG Filippini, capo progetto) per l'interessante e ben articolata mostra pubblica. A fine-carrellata, il sorriso di due ospiti: i 'Burloni Clowns', coi quali auguriamo buone Feste e un Felice 2016 ai lettori di NAM e ai loro familiari!

Opel Adam S, 1,4 Turbo

Sportive, mais pas trop

Lancée en 2012, l'Adam s'est bien vendue, mais il lui manquait une version Sport. Voici la 1^{ère} lettre.



L'Adam S se distingue par sa peinture extérieure bi-ton, mais pas seulement. Des agrégats plus «sport» la démarque, tels ses jantes spécifiques, la jupe avant redessinée, les jupes latérales profilées, un par-chocs arrière assorti avec une sortie de pot d'échappement apparente et un becquet distinctif sur le toit.

Sous le capot, le nouveau moteur 1.4 turbo Ecotec de 150 ch lui permet de l'Adam S lui permet d'abattre le 0 à 100 km/h en seulement 8,5 secondes. Ce qui, comparé à ses concurrentes, n'est pas vraiment un exploit, mais la sensation est bien présente surtout sur routes sinueuses en jouant des tours entre 3 et 6000, avec sa boîte à six vitesses. On a l'impression d'être dans un gros kart, tellement elle se plaque au sol avec ses roues de 17" ou 18". De plus, elle peut atteindre 210 km/h et ses freins (OPC) avec ses étriers

laqués rouges rassurent car ils sont très efficaces.

A l'intérieur, l'espace est celui dévolu à une sportive, soit bon à l'avant et suffisant à l'arrière. Le coffre le limite à 170 litres. Mais son look est soigné. La planche de bord est bien finie. Les touches sont classe et colorées. Elle a de beaux sièges Recaro en cuir (en option à 2400 francs) et le maintien latéral est très bon. Tout y est personnalisable, du ciel de pavillon à la planche de bord en passant, bien entendu par la carrosserie extérieure. Une centaine de possibilités sont proposées, mais il faudra passer à la caisse.

Son prix est de 25300 francs. Mais en novembre il était possible de déduire 10% de «Prime Euro» et 1250 francs de «Prime d'automne». Espérons que cela se prolonge pour compenser la liste interminable d'options. Même l'élément décoratif «S» se paye 250 francs. fdf

Suzuki Celerio 1.0

Habitabilité record

Sa ligne est basique, mais cette petite urbaine est volumineuse, pratique et économique.



La nouvelle Celerio n'est pas vraiment canon, par contre, Suzuki a mis le paquet à l'intérieur et la différence est nette par rapport à ses concurrentes du segment A. Commençons par l'habitacle: plus longue que la petite l'Alto, plus haute que la plus grande Splash - toutes deux plus disponibles - la Celerio exploite formidablement bien l'espace à bord. Au final, la citadine a 3,60 m de long et 1,54 m de haut. L'avantage est donné aux passagers tant à l'avant qu'à l'arrière qui bénéficient d'une grande générosité et la garde au toit comblera les plus grands. Le coffre a aussi des dimensions record avec 254 litres ou 1053 litres de capacité, banquette rabattue.

La vie à bord est, dans sa version de base Unico, assez rudimentaire. Il est préférable de passer à la Compact+ qui, pour 2000 francs supplémentaires, aura les airbags rideaux à l'avant et

à l'arrière, les vitres électriques avant, le siège du conducteur et le volant réglable en hauteur, la climatisation manuelle, la radio-CD et prise USB, les commandes au volant et les sièges arrière rabattables séparément.

Son moteur 3 cylindres à essence de 998 cm³ est efficace et économique (annoncée à 3,6l/100 km en mixte, 4,9l/100 km test). Pour ses 920 kg les 68 chevaux suffisent à lui donner une bonne pêche. Côté confort, en ville c'est le top, mais ça se gâte un peu sur les trajets plus rapides: la faute à une suspension trop ferme.

Cette petite japonaise, produite en Thaïlande, est véritablement un véhicule low-cost disponible dès 10990 francs et qui sous la patte de Sergio Cellano, offre un équipement plus complet ...et une machine à Espresso (14990 francs). A déduire jusqu'à fin décembre, une prime cash-bonus de 1000 francs. fdf

Collections reliées Nam-Notre Armée de Milice

Une magnifique reliure

En vous procurant les collections reliées de **Nam**, vous saurez tout sur l'armée depuis 1977: crédits, matériel, mutations, cours, armement, nouvelle armée, etc.

Fr.50.- plus frais de port

Merci de mettre une X à côté des années désirées.

Très belle reliure, couverture rouge.

- 1977 - 1978 =
- 1979 - 1980 =
- 1981 - 1983 =
- 1984 - 1986 =
- 1987 - 1988 =
- 1989 - 1990 =
- 1991 - 1993 =
- 1994 - 1996 =
- 1997 - 1999 =
- 2000 - 2003 =
- 2004 - 2009 =
- 2010 - 2014 =

**NOUVEAU
2010-2014**



Bulletin de commande à retourner à:

Nam, case postale 798, 1401 Yverdon-les Bains

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA: _____

Localité: _____

Lieu et date: _____

Signature: _____

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers
ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Peter Lombriser

Vice-présidents:

- Christophe Croset (Vaud)
- Floriano Lorenzetti (Tessin)

Secrétariat central: Genny Cramer

079 654 65 62, genny.cramer@suov.ch

Adresse internet: www.suov.ch

Cette rubrique est ouverte à toutes les sections ASSO et autres groupements. Textes et photos à faire parvenir à la rédaction de Notre armée de milice, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains. Délai de la remise des textes: lire en page 5

Assemblée des délégués

Les sous-officiers à Yverdon-les-Bains: après le succès d'une belle journée



Les chevilles ouvrières de l'Assemblée des délégués 2015, le cpl Michel Pidoux, l'adj sof Georges Bulloz et le sgt-chef Olivier Bloch.

C'est mercredi 18 novembre dernier, sous la présidence de l'adj sof Georges Bulloz, membre d'honneur de l'ASSO qu'a eu lieu la séance finale du comité d'organisation de la 152^e assemblée des délégués de l'Association Suisse de sous-officiers qui s'est tenue à Yverdon-les-Bains le samedi 2 mai 2015.

Une centaine de délégués et invités ont pris part à cette réunion rehaussée par la présence de nombreux officiers généraux et du Commandant de corps André Blattmann, chef de l'armée.

Les débats rondement menés par le président central, le sergent Peter Lombriser, ont retenu l'attention de chacun en passant des

finances du caissier l'appointé Michel Dederding, au programme de travail du colonel Jean Haasper, à l'orientation des journées suisses, de la politique de sécurité sans oublier l'actualité des vétérans que préside le colonel Mathis Jenni. Des informations ont aussi été données concernant les relations internationales.

Les délégués ont applaudi suite à l'acceptation de l'affiliation de la section Fribourg-Sarine et de l'Association cantonale Fribourgeoise, ainsi que l'adhésion à Swiss Olympic. Après l'adoption du rapport annuel du comité central, la remise des diplômes des membres méritants a mis un terme à la partie administrative.

Le Commandant de corps André Blattmann chef de l'armée, a dans un exposé convaincant, présenté les différents problèmes qui lui font du souci. En évoquant les questions du budget et de l'armement, tout comme de l'effectif de l'armée suite au projet DEVA. (**Nam** n° 1-2 janvier 2015)

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains était représentée par la députée et membre de l'exécutif de la ville, Me Gloria Capt qui a apporté avec vigueur le message des autorités et offert l'apéritif au nom de la ville.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Sion au printemps 2016.

Le comité d'organisation



Il faut relever avec une mention très bien l'organisation de cette assemblée avec un comité dynamique sous l'égide de l'ASSO Vaud composé de l'adj sof Georges Bulloz, président; l'adj EM Joris Lavanchy, vice-président; le sgt Claude Michlig, caissier; le sgt-chef Olivier Bloch, secrétaire; le cpl Michel Pidoux, responsable de la logistique et l'adj EM Cédric Meillaud, pour les questions de sécurité.

Les échos recueillis après cette assemblée ont été unanimes pour relever la parfaite coordination, l'accueil et la réussite des joies annexes avec la fanfare locale «L'Avenir». Le banquet réussi, servi à la salle de paroisse a permis à chacun de fraterniser et c'est en fin d'après-midi que les organisateurs ont fait le point sur cette belle journée et félicité vivement le caporal Michel Pidoux, le pilier de l'organisation. Le léger bénéfice réalisé a été réparti entre les trois sections de Vevey, Lausanne et Yverdon et l'ASSO-Vaud. réd.

Le château de Morges

Une nouvelle conservatrice

Adélaïde Zeyer, 34 ans, reprendra les rênes du château et de ses musées en février 2016. Elle succède à Albert Dutoit.

Après une vingtaine d'années passées à la tête des musées logés dans le château de Morges, Albert Dutoit remettra les clés de l'édifice à la nouvelle conservatrice, Adélaïde Zeyer. Cette historienne franco-suisse prendra ses fonctions le 1^{er} février 2016.

«Nous avons été séduits par les compétences muséales de madame Zeyer, mais aussi par son expérience dans la conduite d'équipes et de projets», explique Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), dont dépend le château de Morges.

Agée de 34 ans, la future conservatrice dispose en effet d'un solide bagage. Titulaire d'une licence de lettres classiques et d'un master en histoire des relations internationales de l'Université de la Sorbonne, elle est également titularisée du corps des conservateurs du patrimoine de l'Etat français. Depuis 2008, elle exerce la fonction de cheffe du Service des publics auprès des Archives départementales du Bas-Rhin, à Strasbourg.

Autant d'expériences qui lui permettront de relever de nouveaux défis. «Nous ambi-

tionnons de modifier la destinée du château, dont nous voulons renforcer l'ancrage régional, poursuit Denis Froidevaux. Notre objectif est de revoir la muséographie, mais aussi de développer les manifestations destinées tant aux touristes qu'aux habitants.»

De son côté, Adélaïde Zeyer n'a pas encore posé ses valises en Suisse, mais elle fourmille déjà de projets. «De par ma formation, je pense que l'histoire militaire offre une approche intéressante pour appréhender l'histoire d'un pays, s'enthousiasme-t-elle. Par ailleurs, j'ai visité le château avant de déposer ma candidature. Il dispose d'un fort potentiel et d'un patrimoine exceptionnel!» Appuyée par l'équipe en place, elle entend notamment rendre la muséographie plus attractive pour les familles. «Il y a matière à valoriser ce patrimoine et à le faire connaître à un large public.»

24 heures

Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin et des milliers d'exemplaires en Suisse alémanique.

ET DANS TOUTES LES ÉCOLES MILITAIRES

Info, abonnements et changements d'adresse:

Nam, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax: 024 426 09 39 ou namjhs@bluemail.ch

the site

PHOTOS-PEOPLE.CH

to be on

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE



Caves du Château d'Auvergnier

depuis 1888

Stämpfli, Bouffier & Cie

Propriétaire - Encaveur

CH-2012 Auvernier Tél 032 731 21 15 www.chateau-auvernier.ch

Pour votre publicité
renseignements
lire en page 5

JAB 1000 Lausanne 1

Votre annonce...

- vous cherchez du personnel...
- vous cherchez un emploi...
- vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- vous voulez vendre une voiture...
- vous voulez vendre des produits...
- vous voulez vous faire connaître...

*... une bonne adresse:
les pages de publicité
de votre armée
de milice*

Renseignements,
délais de la remise des
annonces

Lire en page 5

**Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro**

AP CONSULTING
André Prahin SA

vous conseiller
immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET,
DE CONSTRUCTION
& DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2
CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél: 021 331 29 29

Fax: 021 331 29 20

E-mail: info@apconsulting.ch

Annoncer les modifications d'adresse
Rédiger et changer adresse d'annonce
1000 - Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains